Health Canada Santé Canada

Evaluation Group

Strategic Planning and Review Directorate

Policy and Consultation Branch

Groupe de l'évaluation

Direction de la planification stratégique et de l'examen

Direction générale des politiques et de la consultation

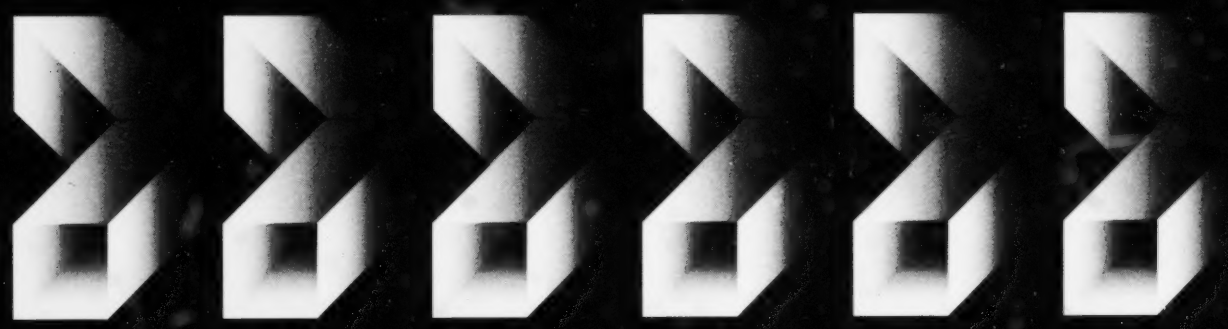

Initiative de Lutte conte la Violence Familiale
Cadre de Rapport Interministériel

Juin 1998

Canada

MISSION STATEMENT

The Evaluation Group helps Health Canada serve Canadians better by providing objective information and advice about the effectiveness of departmental activities and services.

ÉNONCÉ DE MISSION

Le Groupe de l'évaluation aide Santé Canada à mieux servir les Canadiens et les Canadiennes en offrant une information et des conseils objectifs sur l'efficacité des activités et des services du Ministère.

104-00499/

Initiative de Lutte contre la Violence Familiale

Cadre de Rapport Interministériel

Juin 1998

Le présent *cadre de rapport* a été réalisé par un groupe de travail du Groupe de travail interministériel sur l'évaluation (GTIÉ) de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale.
Le groupe était composé de : Jerzy Jarmasz (président) DPSE - Santé Canada, Satish Seetharam, DPSE - Santé Canada, Carol MacLeod, Coordination de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale - Santé Canada, Michel Laurendeau, Secrétariat du Conseil du Trésor, Patricia Streich, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Alyson MacLean, Justice Canada.

Initiative de lutte contre la violence familiale, Cadre de rapport interministériel

But du Cadre de rapport

S'inspirant du *Cadre de responsabilisation interministérielle de l'Initiative de lutte contre la violence familiale*, le présent document précise la démarche pour mesurer le rendement des activités réalisées par les ministères, les organismes gouvernementaux et les sociétés d'État qui participent à l'Initiative. Le document fournit aussi un tableau sommaire des indicateurs de rendement applicables à l'ensemble de l'Initiative et propose un système de collecte de données et de comptes rendus fondé sur les tableaux d'indicateurs de rendement afin de faciliter le suivi ainsi qu' une méthode d'examen global des activités et des moyens d'évaluer la valeur ajoutée de la gestion ponctuelle horizontale.

1. Qu'est-ce l'Initiative de lutte contre la violence familiale?

L'Initiative de lutte contre la violence familiale consiste en des activités, des projets ou des programmes du gouvernement fédéral réalisés à l'aide de ressources nouvelles (appelées ci-après « l'affectation »), de même qu'en des activités et initiatives de prévention et de réduction de la violence familiale réalisées par les ministères, organismes et sociétés d'État à l'aide de ressources ministérielles.

L'Initiative de lutte contre la violence familiale comprend toutes les activités que les ministères, organismes et sociétés d'État participants inscrivent sur la liste descriptive qu'ils remettent à Santé Canada au moment de se joindre à l'Initiative. Un modèle de présentation de cette liste figure à l'annexe A.

Les ministères, organismes et sociétés d'État participants actualiseront la liste tous les ans. La première liste, celle de 1997-1998, est annexée au présent document et la liste actualisée sera jointe au rapport annuel de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale à titre d'annexe B.

2. Objectif

L'Initiative de lutte contre la violence familiale a pour objectif de réduire la violence familiale au Canada, surtout la violence faite aux femmes et aux enfants. Elle entend :

- promouvoir en permanence la sensibilisation du public aux facteurs de risque associés à la violence familiale et à la nécessité pour le public de prendre part à la recherche de solutions au problème;
- rendre le système de justice pénal et le secteur du logement plus aptes à réagir au problème; et
- appuyer les activités de collecte de données, de recherche et d'évaluation afin de trouver des interventions efficaces.

3. Stratégie de mesure du rendement

La stratégie de mesure du rendement de l'Initiative de lutte contre la violence familiale comporte trois volets :

premièrement, Santé Canada, en collaboration avec les ministères, les organismes et les sociétés d'État participants, surveillera les réalisations canadiennes dans le domaine de la violence familiale;

deuxièmement, les ministères, les organismes et les sociétés d'État participants guideront leurs activités de lutte contre la violence familiale financées en totalité ou en partie par les ressources ministérielles; pour ce faire, ils utiliseront des indicateurs de rendement distincts établis pour ces activités, tout en déterminant les liens avec les résultats principaux et les indicateurs de rendement de l'Initiative de lutte contre la violence familiale;

troisièmement, Santé Canada coordonnera l'examen global des activités que les ministères, les organismes et les sociétés d'État participants exécutent grâce à l'affectation, et évaluera la valeur ajoutée de la gestion ponctuelle horizontale.

Le tableau sommaire des indicateurs de rendement s'appliquant à l'ensemble de l'Initiative ci-après indique les renseignements qui sont exigés pour mesurer les résultats principaux, y compris la valeur ajoutée de la gestion ponctuelle horizontale. L'annexe C contient les tableaux des indicateurs de rendement de chaque ministère participant, lesquels énumèrent pour chacune des activités les produits, les groupes visés (utilisateurs, clients, fournisseurs de services ou bénéficiaires), les résultats (effets à court terme) et leurs résultats principaux (effets à long terme). Ces tableaux seront mis à jour au besoin.

Tableau sommaire des indicateurs de rendement

Résultats principaux	Indicateurs	Méthodes de mesure
Sensibilisation du public aux problèmes de la violence familiale	Appui du public envers les efforts pour prévenir la violence familiale et pour y réagir	Sondage de l'opinion publique sur les problèmes de la violence familiale Dépouillement et analyse des articles médiatiques traitant des problèmes de la violence familiale
Réduction de la tolérance à l'égard de la violence familiale dans la société	Volonté du public de signaler les cas de violence familiale comme des activités criminelles	Sondage de l'opinion publique sur la tolérance à l'égard de la violence familiale Analyse de l'écart entre les rapports d'actes de violence et les statistiques de la criminalité
Réduction des cas de violence familiale	Incidence des cas de violence familiale	Enquête auprès du public sur les incidents de violence familiale déclarés par les intéressés Analyse des tendances dans les statistiques portant sur la violence familiale

Résultats principaux	Indicateurs	Méthodes de mesure
Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale	Ressources que les autres ordres de gouvernement et les ONG consacrent aux problèmes de la violence familiale Élaboration de politiques et de programmes appropriés par les autres ordres de gouvernement, les Premières nations, les ONG, les groupes professionnels, le secteur privé	Étude des dossiers publics et sondage auprès des ONG pour recenser les activités et ressources consacrées aux problèmes de la violence familiale Examen des données en réseau afin de repérer les programmes et les politiques en voie d'élaboration
Amélioration des mesures de prévention et d'intervention relatives à la violence familiale	Adoption à l'échelle communautaire de modèles éprouvés d'intervention en cas de violence familiale Accès de la population à des services de prévention et de traitement liés à la violence familiale	Examen des données en réseau afin d'évaluer l'utilisation de modèles d'intervention efficaces Examen des données en réseau afin de déterminer l'accès du public à des méthodes d'intervention éprouvées
Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces, efficients et coordonnés dans le domaine de la violence familiale	Base de données aidant les partenaires du gouvernement fédéral dans leurs démarches pour s'attaquer aux problèmes de la violence familiale Diffusion d'information et de connaissances aux partenaires du gouvernement fédéral Utilisation des données par les partenaires du gouvernement fédéral dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques et des programmes Mécanismes de coordination répondant aux besoins des ministères et organismes fédéraux ainsi que des sociétés d'État	Examen des activités de collecte de données par l'intermédiaire des systèmes d'information de gestion Examen du programme de recherche se rattachant aux problèmes de la violence familiale Examen des systèmes d'échange d'information et des pratiques de partage d'information entre les partenaires du gouvernement fédéral Entrevues auprès des fonctionnaires fédéraux pour savoir si leurs besoins en information et en données sont satisfaits Examen des textes de loi, des politiques et des programmes pour voir s'ils s'harmonisent avec les statistiques récentes et les modèles d'intervention éprouvés Entrevues auprès des fonctionnaires fédéraux pour savoir s'ils sont satisfaits des mécanismes de coordination

4. Stratégie de rapports sur le rendement

Le *Cadre de responsabilisation* précise les outils et les étapes du cycle de rapport sur les réalisations de l'Initiative de lutte contre la violence familiale. Il décrit comment les ministères participants rendront compte de leurs activités ainsi que la façon dont Santé Canada, en collaboration avec tous les ministères participants, par l'intermédiaire du Groupe de travail interministériel sur l'évaluation (GTIÉ), veillera à l'intégrité du processus.

La grille suivante indique les exigences en matière de rapports auxquelles doivent satisfaire tous les ministères qui participent à l'Initiative de lutte contre la violence familiale :

Source de financement	Exigences en matière de rapports
financé en totalité ou en partie par l'affectation	*Mettre à jour :* 1. la liste descriptive : la réviser tous les ans pour y inscrire les activités terminées et ajouter les nouvelles activités (*voir l'annexe A*); 2. le tableau des indicateurs de rendement : le remplir ou le réviser, y consigner la date et obtenir la signature du gestionnaire responsable de chaque activité. *Rédiger la section du ministère à intégrer dans le rapport annuel de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale :* 1. le résumé : donner un aperçu général des résultats et réalisations, y compris les renseignements connexes tirés des rapports de rendement de l'automne, de l'évaluation et de la vérification officielles des programmes, des systèmes de suivi du ministère, de divers rapports, d'articles médiatiques et d'entrevues. 2. le rapport descriptif : décrire pour chaque activité inscrite l'année précédente la situation et le budget, les résultats, les groupes visés, la façon dont elle contribue à la réduction de la violence familiale et se rattache aux effets à long terme (résultats principaux) de l'Initiative de lutte contre la violence familiale; indiquer en outre les partenaires qui ont investi des ressources en argent et en nature.
financé en totalité par des ressources ministérielles, le principal objectif étant la violence familiale ou l'effet sur la violence familiale	*Mettre à jour :* 1. la liste descriptive : la réviser tous les ans pour y inscrire les activités terminées et ajouter les nouvelles activités et, **dans la mesure du possible**, 2. le tableau des indicateurs de rendement : le remplir ou le réviser, y consigner la date et obtenir la signature du gestionnaire responsable de chaque activité. *Rédiger la section du ministère à intégrer au rapport annuel de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale :* 1. le rapport descriptif : *idéalement*, décrire pour chaque activité inscrite l'année précédente la situation, les résultats, les groupes visés, la façon dont elle contribue à la réduction de la violence familiale et se rattache aux effets à long terme (résultats principaux) de l'Initiative de lutte contre la violence familiale; indiquer en outre les partenaires qui ont investi des ressources en argent et en nature.

En outre, les ministères devront, par l'intermédiaire du Groupe de travail interministériel sur l'évaluation (GTIÉ) :

- **coordonner** l'examen global des activités, - **surveiller** les progrès concernant la collecte et la déclaration des données sur les indicateurs de rendement et les résultats à long terme (résultats principaux), - **vérifier** l'intégralité et l'à-propos des données sur le rendement et **recommander** au Groupe de travail interministériel (GTI) toute collecte supplémentaire de données qui s'impose.

5. Échéancier - Rapports et approbation

Mesure	Responsable(s)	Échéancier
Envoi de la lettre appelant les ministères à présenter leurs listes, tableaux et rapports révisés	Coordination, Division des questions relatives à la santé, Santé Canada	Dernier jour ouvrable de février
Les ministères présentent à Santé Canada leurs listes, tableaux et rapports révisés	Tous les ministères	Dernier jour ouvrable de la 3e semaine d'avril
Ébauche 1 Rapport de l'Initiative	Coordination, Division des questions relatives à la santé, Santé Canada	Première semaine de mai
Ébauche 1 Rapport de l'Initiative au GTIÉ	Division de l'évaluation, Santé Canada	Mi-mai
Révision du Rapport de l'Initiative, intégration des commentaires, distribution de l'ébauche 2	Coordination, Division des questions relatives à la santé, Santé Canada	Mi-mai
Approbation des ministères	Groupe de travail interministériel sur la violence familiale	Mi-juin
Santé Canada remet le Rapport de l'Initiative au SCT	Coordination, Division des questions relatives à la santé, Santé Canada	Dernier jour ouvrable de juin
Réunion pour faire le point sur les progrès, analyser les données sur le rendement, évaluer la gestion ponctuelle horizontale et formuler des recommandations	Groupe de travail interministériel sur l'évaluation, Initiative de lutte contre la violence familiale	2e semaine de septembre et 2e semaine de janvier

6. Approbations et modifications

Le représentant de chaque ministère participant au sein du Groupe de travail interministériel sur l'Initiative de lutte contre la violence familiale (GTI) fera approuver le *Cadre de rapport* par le responsable approprié de son ministère, son organisme ou sa société d'État. Ensuite, Santé Canada présentera le *Cadre de rapport* au Secrétariat du Conseil du Trésor.

ANNEXE A

Initiative de lutte contre la violence familiale
Liste d'activités

MODÈLE DE PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES

Ministère participant

Activité : Brève description, au plus soixante mots	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)*	Partenaires	Catégorie de financement**
Ministère/Activité : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			
Activité 1 : XXXXXXXXXX au nom d'un ministère, d'un organisme ou d'une société d'État participant à l'Initiative ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :***	A, E	ministères fédéraux, organismes, sociétés d'État	2
Activité 2 : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :***	A, E		1
Activité 3 : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :***	A, E		1

*Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme) :

A. Sensibilisation du public aux problèmes de la violence familiale
B. Réduction de la tolérance à l'égard de la violence familiale dans la société
C. Réduction des cas de violence familiale
D. Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale
E. Amélioration des mesures de prévention et d'intervention relatives à la violence familiale
F. Élaboration de politiques fédérales efficaces, efficientes et coordonnées dans le domaine de la violence familiale

**Catégorie de financement :

1. Activité entièrement financée par l'affectation *
2. Activité partiellement financée par l'affectation
3. Activité entièrement financée par des ressources ministérielles, le principal objectif étant la violence familiale
4. Activité entièrement financée par des ressources ministérielles, effet sur la violence familiale

ANNEXE B

Liste des activités par ministère

Initiative de lutte contre la violence familiale : *coordination et évaluation* (SC = ministère directeur)			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 1* : Coordination et évaluation** Santé Canada, avec les ministères participants par l'intermédiaire du GTI et du GTIÉ, gère l'Initiative à l'échelon fédéral et coordonne l'examen global des activités, en **surveillant les progrès** concernant la collecte et la déclaration des données sur les résultats principaux, les effets à long terme, les résultats stratégiques et les indicateurs de rendement; en **assurant l'intégralité** et l'à-propos des données sur le rendement, en comblant les lacunes dans la recherche et la collecte de données, et en recommandant la collecte de données supplémentaires; en **surveillant les réalisations canadiennes** dans la lutte contre la violence familiale; en **utilisant judicieusement les ressources** en vue de partager l'information, de favoriser la collaboration et de prévenir le double emploi; en **produisant** le *rapport annuel de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale* de même que le *rapport quinquennal*. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique : Carol MacLeod, (613) 957-4247, (613) 946-1131, Carol_Macleod@hc-sc.gc.ca Jerzy Jarmasz, (613) 957-3897, (613) 952-9660, Jerzy_Jarmasz@hc-sc.gc.ca **et membres du GTI et du GTIÉ représentant les ministères participants**	F	Ministères fédéraux, organismes, sociétés d'État	2

Initiative de lutte contre la violence familiale : *Centre national d'information sur la violence dans la famille*			
Activité 2* : Centre national d'information sur la violence dans la famille** Au nom des ministères qui participent à l'Initiative de lutte contre la violence familiale, mettre des ressources à la disposition des Canadiens qui cherchent des renseignements et des solutions concernant la violence familiale. Plus particulièrement : **diffuser de l'information** au nom des ministères, organismes et sociétés d'État participants; **élaborer des stratégies efficaces de diffusion** du matériel dans les médias; **créer des ressources** au nom des ministères, organismes et sociétés d'État participants; **tenir un fonds d'ouvrages de référence**; **assurer le suivi des interventions** du gouvernement fédéral par l'intermédiaire du Système de données en matière de violence familiale (SDVF); **partager l'information** et rédiger du matériel de référence. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique : Paula Walters, (613) 957-2939, (613) 941-8930, Paula_Walters@hc-sc.gc.ca	A, E	Ministères fédéraux, organismes, sociétés d'État, intervenants de première ligne, professionnels, population canadienne, en particulier personnes ayant des limitations fonctionnelles	2

Ministère du Patrimoine canadien : 1997-1998			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 1 : **Projet de recherche sur le rôle du sport et des médias dans la violence familiale (30 000 $)** L'objet de ce projet de recherche est de déterminer dans quelle mesure le sport et les médias contribuent à la violence familiale au Canada. On prévoit également que les résultats de ce projet donneront lieu à la formulation de recommandations sur les mesures à prendre dans ce domaine. L'Université de Windsor, qui mène la recherche, recueillera des données pertinentes, les analysera en détail et mènera des entrevues auprès de victimes et d'agresseurs afin de mieux comprendre les processus de la violence familiale, ses causes et ses répercussions, et de trouver des solutions appropriées. Phase I : Examiner les liens entre la télédiffusion des matches éliminatoires de hockey et le nombre de cas de violence familiale signalés à la police, dans neuf villes canadiennes sur une période pouvant aller jusqu'à trois ans. Phase II : Effectuer une analyse du rôle que joue le sport dans la vie des femmes et des enfants qui ont été victimes de violence familiale et dans la vie des hommes qui commettent des actes de violence familiale. Phase III : Essayer de mieux comprendre le rôle de la télédiffusion des matches de hockey et le lien entre cet événement et la violence familiale dans la vie des enfants exposés à cette forme de violence. On mènera des entrevues auprès de certains enfants. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur :*** Bob Pruner, 987-2489, 997-0743	A, F	Université de Windsor	1

Ministère du Patrimoine canadien : 1997-1998			
Activité 2 : **Soutien de projets menés par des organismes de femmes autochtones (1996-1997)** L'allocation des fonds a été entravée parce qu'on a reçu les demandes seulement à la fin de l'exercice. On a prévu un budget de 130 961 $ pour les deux prochains exercices. En 1996-1997, on a octroyé la somme de 54 190 $ à divers projets : atelier sur l'incidence de certaines dispositions législatives sur les conditions des femmes inuit, formation sur la prévention de la violence familiale à dix jeunes Autochtones qui, à leur tour, donneront de la formation à d'autres jeunes Autochtones, guide destiné aux jeunes Autochtones pour compléter la trousse de formation. Ces projets sont mis sur pied et gérés par des organismes de femmes autochtones de l'extérieur des réserves au profit des femmes autochtones et de leur famille vivant hors des réserves. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Audrey Greyeyes, (819) 994-2121, (819) 953-2673, audrey_greyeyes@pch.gc.ca	A, B, E	Aucun partenaire mentionné	2

Activité 3 **: Soutien de projets menés par des organismes de femmes autochtones (1997-1998)** Les fonds alloués pour l'exercice 1997-1998 ont été de 268 033 $ (215 000 $ plus 53 033 $ [1996-1997]). Le Programme des femmes autochtones a consacré la somme de 351 433 $ à des projets relatifs à la violence familiale et un montant additionnel de 42 440 $ à des projets dans lesquels la violence familiale était l'un des principaux éléments, pour un total de 393 873 $. Voici les projets qui ont été financés : 1) cinq projets portant sur des modèles autochtones (élaboration, recherche, application) destinés à résoudre le problème de la violence familiale (les plus importants étant un modèle mis sur pied à Calgary en collaboration avec un groupe consultatif de guérison à l'intention des hommes autochtones, ainsi que la mise à l'essai dans huit collectivités de l'Alberta d'un modèle de cercle de guérison familiale intergénérationnelle); 2) cinq projets de formation à l'intention d'animateurs communautaires, de bénévoles et de jeunes Autochtones, dont trois projets de formation des formateurs; 3) cinq projets de production d'information pour les Autochtones et les collectivités autochtones - brochures et vidéos accompagnées d'un manuel de l'animateur; 4) mise sur pied d'un réseau à Saskatoon en collaboration avec des organismes de services du centre-ville afin de centraliser les services pour les bénévoles et les clients autochtones; 5) dix projets sur la tenue d'ateliers sur des questions liées à la violence familiale, un accent spécial étant mis sur la sensibilisation, mais aussi parfois sur des thèmes comme la guérison et le mieux-être, la formation, les jeunes et les besoins des mères à faible revenu; 6) trois projets mis sur pied par des femmes autochtones pour l'élaboration de plans d'action ou de stratégies de lutte contre la violence familiale dans leur collectivité. Ces projets sont élaborés et gérés par des organismes de femmes autochtones de l'extérieur des réserves au profit des femmes autochtones et de leur famille vivant hors des réserves. **Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique** : Audrey Greyeyes, (819) 994-2121, (819) 953-2673, audrey_greyeyes@pch.gc.ca	A à E	Mis à part le réseau de Saskatoon, aucun partenariat officiel. Il y a cependant des partenariats non officiels avec les gouvernements et les organismes de services sociaux (pour la collecte et l'échange d'information), des organismes de services autochtones ou non autochtones (utilisation d'installations, travailleurs de première ligne, professionnels et un groupe de bénévoles dévoués de la collectivité autochtone).	2

Ministère du Patrimoine canadien : 1997-1998			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 4 **: Autres activités du Programme des femmes autochtones (1997-1998)** Le Programme des femmes autochtones est la principale source fédérale qui accorde du financement aux organismes de femmes autochtones en vue d'améliorer leur situation socioéconomique et politique. Grâce à ce programme, les femmes autochtones peuvent promouvoir leurs intérêts en organisant des activités et des projets qui améliorent leurs conditions sociales et favorisent la protection et la conservation de leur culture, leur mieux-être économique et le développement de leur leadership, tout en leur permettant de maintenir leur caractère distinct et leur identité culturelle. Les trois associations nationales de femmes autochtones (Native Women's Association of Canada, Pauktuutit Inuit Women's Association et Métis National Council of Women) sont les principaux partenaires du gouvernement pour ce qui est des questions liées à la violence familiale. Ces questions constituent une priorité pour les trois associations. Bon nombre des projets communautaires portent sur la tenue de conférences et d'ateliers communautaires et sur des recherches visant à analyser ou à évaluer les conditions socioéconomiques des femmes autochtones et de leur famille. La violence familiale est habituellement un élément de discussion ou de recherche dans tous ces projets. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique*** **:** Nancy Greenway, (819) 994-2122, (819) 953-2673, nancy_greenway@pch.gc.ca	A, B, F	s.o.	4

Ministère du Patrimoine canadien : 1997-1998			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 5 : **Programme du multiculturalisme** Ce programme accorde un financement annuel de 215 000 $ à des programmes de prévention de la violence familiale s'adressant aux membres des minorités ethniques et des minorités visibles, notamment ceux qui ne parlent ni l'anglais ni le français couramment. Ce volet des activités de prévention du gouvernement fédéral viendra compléter d'autres activités de prévention fédérales en faisant en sorte que les Canadiens qui ont une connaissance limitée de l'une ou l'autre des deux langues officielles reçoivent le message de la prévention des mauvais traitements à l'égard des femmes, des enfants et des personnes âgées, tout comme les francophones et les anglophones. Selon le recensement de 1996, ce secteur de la population canadienne est important et en pleine croissance, puisque 17 % des Canadiens sont nés dans un pays étranger et qu'environ 10 % des Canadiens parlent une autre langue que l'anglais ou le français à la maison. En 1997-1998, on a jeté les bases pour les cinq prochains exercices : • en élaborant un plan d'action quinquennal pour l'organisation d'activités éducatives dans une langue autre que l'anglais ou le français sur le thème des mauvais traitements à l'égard des femmes, des enfants et des personnes âgées; • en mettant sur pied un comité consultatif de l'Initiative de lutte contre la violence familiale, relevant du Programme du multiculturalisme, visant à assurer le succès des activités de prévention de la violence familiale au sein des minorités ethnoculturelles; ce comité est composé de médias de différentes minorités ethniques et de spécialistes en anglais ou en français langue seconde, de représentants d'organismes qui s'occupent de violence familiale, de représentants du Groupe de travail interministériel fédéral sur la violence familiale et de Condition féminine Canada, et de représentants nationaux et régionaux du Programme du multiculturalisme; la première réunion du comité a été très fructueuse;	B		1

• en négociant la production d'un numéro spécial de *Canadian Scene*, service national de nouvelles et d'information à l'intention des minorités ethniques, en 20 langues, et sa distribution à 450 publications ethniques pouvant rejoindre 2,7 millions de lecteurs; • en créant des partenariats avec des ONG dans les trois grands centres du Canada (Toronto, Montréal et Vancouver). Ces ONG assureront la coordination d'émissions portant sur la violence faite aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées et sur ses répercussions sur les familles, en collaboration avec des postes de radio et de télévision de différentes ethnies à la grandeur du pays; • en créant un partenariat avec CFMT International à Toronto, le plus important diffuseur multilingue au Canada; CFMT concevra un message multilingue d'intérêt public portant sur la violence familiale et ses incidences sur les familles, à l'intention des diffuseurs de différentes ethnies dans l'ensemble du pays; • en planifiant la production d'une trousse d'information destinée aux enseignants d'anglais langue seconde sur la manière de discuter en classe ou de personne à personne de la violence faite aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées avec les élèves; • en élaborant un plan pour évaluer les effets à court terme et à long terme des activités de prévention de la violence familiale grâce aux commentaires d'organismes de services ethniques, de médias ethniques et d'organismes partenaires.	B		1
Une somme additionnelle de 72 000 $ a servi au financement de projets de prévention de la violence familiale qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de la nouvelle initiative, mais qui l'appuient en diversifiant l'approche utilisée par le Programme du multiculturalisme dans le domaine de la violence familiale. Des fonds ont été accordés aux organismes suivants : • la Ligue pour la protection de l'enfance du Canada, pour la production d'une brochure sur les solutions de rechange aux punitions corporelles destinée à des groupes minoritaires; • Deluxe Productions de Vancouver, pour la réalisation d'un film sur la violence à l'égard de l'épouse; • la Women's Institute of African United Baptist Association, pour la réalisation d'une vidéo sur la violence à l'égard des femmes noires;	B		4

• le Centre des femmes de Montréal, pour un projet sur la violence conjugale dans un milieu multiethnique; • l'Ottawa Muslim Community Circle, pour un projet de lutte contre la violence familiale chez les Musulmans de la région Ottawa-Carleton et d'élimination de la discrimination à l'égard des jeunes musulmans dans les écoles d'Ottawa. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur*** : Barbara Preston, 994-5653, 953-7282			
Activité 6 : **Message télévisuel sur la connaissance des médias** En septembre 1997, le ministère du Patrimoine canadien, en partenariat avec Concerned Children's Advertisers (CCA), a lancé le premier message télévisuel sur la connaissance des médias à l'intention des enfants âgés de quatre à huit ans. L'objectif du message intitulé « *C'est toi le plus futé* » est de fournir aux enfants les outils leur permettant d'adopter une attitude critique face aux émissions de télévision. Ce projet vise à transmettre aux jeunes enfants des compétences qui les aideront à faire des choix sains, éclairés et judicieux. Santé Canada, à même son budget d'évaluation et de coordination, a participé à la réalisation du message, compte tenu de la relation qui existe entre la violence véhiculée par les médias et la violence familiale ou la violence dans la société. En effet, les études de recherche démontrent constamment que la violence véhiculée par les médias peut avoir des effets négatifs sur les enfants et augmenter les comportements agressifs à la maison et dans la société, le sentiment que le monde est un endroit plus dangereux qu'il ne l'est en réalité et la conviction que la violence est un moyen efficace pour résoudre les différends. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique*** : Pierre Sénécal, (613) 997-7428, (613) 997-7472, pierre_senecal@pch.gc.ca	B, E	Le ministère du Patrimoine canadien et Santé Canada, ainsi que Concerned Children's Advertisers, un regroupement de 21 entreprises (dont certaines sont des diffuseurs) qui considèrent que leur capacité de commercialiser et de faire connaître leurs produits et services aux enfants constitue à la fois un droit et une responsabilité	

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de finance-ment
Activité 1 **: Programme d'amélioration des maisons d'hébergement** La SCHL fait des prêts à des organismes afin qu'ils puissent : (i) améliorer la qualité des maisons d'hébergement pour qu'elles soient conformes aux normes de salubrité et de sécurité, et qu'elles puissent répondre aux besoins des femmes, des enfants et des personnes handicapées; (ii) construire ou rénover des maisons d'hébergement. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Jim Elders, (613) 748-2702, 748-4879	E	Provinces, organismes sans but lucratif, Premières nations	2
Activité 2 **: Recherche et diffusion d'information** En vertu de la Partie IX de la *LNH*, la SCHL subventionne des travaux de recherche et des activités de diffusion d'information sur des questions du domaine du logement qui ont été jugées prioritaires dans le plan de recherche de la Société. Les projets de recherche menés récemment à propos de la violence familiale sont : une vérification de la sécurité, une étude sur les femmes et le logement, une recherche sur la discrimination dans le logement. L'information est diffusée par l'intermédiaire du Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) et par d'autres moyens. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Brenda Baxter, (613) 748-2808, 748-2402 bbaxter@cmhc-schl.gc.ca	A,D,E ou F	Autres organismes du gouver-nement et de la collectivité, consultants, chercheurs	4
Activité 3 **:** Études d'évaluation et information La SCHL recueille des données sur ses activités dans le domaine de la violence familiale et les évalue, en consultation avec des ministères fédéraux, des organismes sans but lucratif et des bandes indiennes. Elle rédige des rapports sur les résultats de ces évaluations et les distribue à de nombreux organismes gouvernementaux et communautaires, aux chercheurs, etc. afin de mieux faire comprendre le phénomène de la violence familiale et de faire connaître les activités fédérales dans ce domaine. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Patricia Streich, (613)748-4600, 748-4865, pstreich@cmhc-schl.gc.ca	A, F	Ministères fédéraux, provinces, organismes sans but lucratif et Premières nations	3

Activité 4* : Subventions au logement sans but lucratif en vertu de la *LNH Dans le cadre de programmes de logement sans but lucratif de la *LNH*, la SCHL a offert des prêts et des subventions de fonctionnement pour la création de maisons d'hébergement, entre 1975 et 1988 (avant le lancement de l'Initiative fédérale de lutte contre la violence familiale). La SCHL administre les subventions aux maisons d'hébergement, en vertu des ententes FPT de 1986 sur le logement social, dans les provinces et les territoires qui n'ont pas signé les nouvelles ententes sur le transfert de l'administration des programmes de logement social. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Jim Elders, (613)748-2702, 748-4879	E	Provinces, organismes sans but lucratif, Premières nations	3

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA			
Activité : **Intégration des nouveaux arrivants**	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative	Partenaires	Catégorie de finance-ment
Activité 1* : Élaboration de politiques et de programmes** Élaborer des programmes et des politiques efficaces pour aider les nouveaux arrivants à devenir des membres à part entière de la société canadienne. Créer des cadres d'évaluation pour évaluer les effets et la valeur de ces politiques et programmes. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique : Susan Davidson, (613) 957-1976, (613) 952-0594	A, B, F		4
Activité 2* : Établissement et intégration** Améliorer la coordination et l'efficacité des services d'établissement en améliorant les partenariats et la consultation. Évaluer les ententes relatives à la prestation des services d'établissement et d'intégration. Mettre en place de meilleures mesures d'intégration. Reconnaître les meilleures mesures d'intégration. Déterminer le lien entre les activités de CIC et le succès de l'intégration. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique : Susan Davidson, (613) 957-1976, (613) 952-0594	F		4
Activité 3* : Éducation et promotion** Informer les nouveaux arrivants des droits et responsabilités associés à la vie au Canada, leur faire connaître le mode de vie des Canadiens. Comparer le nombre possible de demandes de citoyenneté et le nombre réel de demandes. Évaluer les activités de promotion et le degré de sensibilisation de la population. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique : Susan Davidson, (613) 957-1976, (613) 952-0594	A, F		4

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 1 **: ÉVALUATION DES DÉLINQUANTS** Conception, mise en application et amélioration d'un outil permettant d'évaluer le risque que présentent les délinquants de commettre des actes de violence familiale. Les résultats sont utilisés pour la planification et la gestion des cas. Au moment de l'admission, on évalue tous les délinquants par rapport à quatre critères standard; les délinquants qui répondent à au moins un de ces critères sont évalués à l'aide de l'échelle d'évaluation du risque de violence conjugale (SARA). I. Lynn Stewart, gestionnaire nationale, Programmes de compétences psychosociales et de prévention de la violence familiale (416) 952-6497, téléc. (416) 973-9723	C, D, E	B.C. Institute of Family Violence (ONG)	3
Activité 2 **: PROGRAMMES D'INTERVENTION POUR LES DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE** Élaboration et exécution de programmes de faible intensité, d'intensité moyenne et de forte intensité sur la violence familiale, à l'intention des délinquants sous responsabilité fédérale, dans les établissements et la collectivité partout au Canada. II. Lynn Stewart, gestionnaire nationale, Programmes de compétences psychosociales et de prévention de la violence familiale (416) 952-6497, téléc. (416) 973-9723	C, D, E		3
Activité 3 **: ÉTUDES DE RECHERCHE, D'ÉVALUATION ET D'ACCRÉDITATION** Planification et exécution d'études de recherche, d'évaluation et d'accréditation liées aux programmes sur la violence familiale. III. Lynn Stewart, gestionnaire nationale, Programmes de compétences psychosociales et de prévention de la violence familiale (416) 952-6497, téléc. (416) 973-9723 IV. Ralph Serin, directeur int., Recherche en matière de programmes, Kingston (613) 536-4169	C, D, E		3

SANTÉ CANADA			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de financement
Division/activité : ***Division des questions relatives à la santé, Prévention de la violence familiale, Questions concernant les femmes***			
Activité 1 **: Élaboration de ressources :** - Mise à jour du document de travail Espoirs et déceptions dans le domaine des femmes battues - Répertoire annoté des ressources créées par le réseau des Centres de recherche sur la violence familiale - Suite du document Joining Together Against Violence: An Agenda for Collaborative Action (Ass. can. pour la santé mentale) ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Katalin Kennedy 957-0592, 957-4247, Katalin_Kennedy @ hc-sc.gc.ca	D, E		1
Activité 2 **: Recherche** De concert avec des comités consultatifs, s'il y a lieu : - guide pour les médecins de famille - enfants exposés à la violence - mauvais traitements durant la grossesse - violence familiale et milieu de travail - violence envers les femmes dans les collectivités rurales - violence envers les femmes après une séparation et répercussions sur les enfants - analyse documentaire ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Katalin Kennedy 957-0592, 957-4247, Katalin_Kennedy @ hc-sc.gc.ca	A	Ministères fédéraux, organismes, sociétés d'État	1

Activité 3 **: Évaluation** Synthèse des travaux réalisés par le réseau des cinq centres de recherche sur la violence familiale et des leçons qu'on en a tirées. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Katalin Kennedy 957-0592, 957-4247, Katalin_Kennedy @ hc-sc.gc.ca	D, E, F	CRSH, Centres de recherche	2
Activité 4 **: Rapports d'étape et regroupement** - Description d'au moins neuf programmes qui traitent les hommes agresseurs et apportent un soutien aux femmes battues et à leurs enfants. - Rétrospective de l'évolution des maisons de transition et des maisons d'hébergement d'urgence au Canada. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Katalin Kennedy 957-0592, 957-4247, Katalin_Kennedy @ hc-sc.gc.ca	A, E	Ministères fédéraux, organismes sociétés d'État	1
Activité 5 **: Groupe de réflexion ou d'experts sur les questions liées aux femmes** En collaboration avec les responsables de la coordination de l'Initiative de lutte contre la violence familiale. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Katalin Kennedy 957-0592, 957-4247, Katalin_Kennedy @ hc-sc.gc.ca	F		1
Division/activité : ***Division des questions relatives à la santé, Prévention de la violence familiale, Questions concernant les personnes âgées***			
Activité 6 **: Collecte de données sur les questions liées à la violence envers les femmes âgées** ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Janice Ireland 954-7849, 957-4247, Janice_Ireland @ hc-sc.cg.ca	A, D, F	Vieillissement et aînés (Santé Canada), Justice, Statistique Canada	2

Activité 6 **: Élaboration de ressources** - Synthèse des conclusions de l'Initiative de lutte contre la violence familiale entre 1991 et 1995 et d'autres programmes fédéraux liés aux mauvais traitements et à la négligence dont sont victimes les personnes âgées. - Mise à jour de l'ouvrage Document de travail : Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Janice Ireland 954-7849, 957-4247, Janice_Ireland @ hc-sc.cg.ca	E, F	Vieillissement et aînés (Santé Canada)	2
Activité 7 **: Diffusion d'un répertoire des ressources en matière d'éducation et de formation** sur la prévention des blessures, du crime et des mauvais traitements envers les personnes âgées, en collaboration avec la Division du vieillissement et des aînés. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Janice Ireland 954-7849, 957-4247, Janice_Ireland @ hc-sc.cg.ca	A		1
Activité 8 **: Évaluation de cinq documents** sur les mauvais traitements envers les personnes âgées, conçus principalement à l'intention des professionnels de la santé. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Janice Ireland 954-7849, 957-4247, Janice_Ireland @ hc-sc.cg.ca	A		1
Activité 9 **: Groupe de réflexion ou d'experts** sur les mauvais traitements envers les personnes âgées, en collaboration avec les responsables de la coordination de l'Initiative de lutte contre la violence familiale. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Janice Ireland 954-7849, 957-4247, Janice_Ireland @ hc-sc.cg.ca	F		1
Division/activité : Division des questions relatives à la santé, Prévention de la violence familiale, Questions concernant les enfants			

Activité 10 **: Évaluation** - Évaluation de la mesure dans laquelle les programmes universitaires utilisent une approche interdisciplinaire à l'égard de la violence familiale, et recommandation de pratiques exemplaires pour l'élaboration des programmes d'études. - Examen critique liant les conférences familiales, en tant que forme d'intervention, à Joining Together Against Violence: An Agenda for Collaborative Action (ACSM). ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Joanne Lacroix 952-9819, 957-4247, Joanne_Lacroix @ hc-sc.gc.ca	D, E		1
Activité 11 **: Groupe de réflexion ou d'experts** sur la violence envers les enfants. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Joanne Lacroix 952-9819, 957-4247, Joanne_Lacroix @ hc-sc.gc.ca	F		1
Activité 12 **: Étude sur les conséquences économiques** de la violence envers les enfants au Canada. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Joanne Lacroix 952-9819, 957-4247, Joanne_Lacroix @ hc-sc.gc.ca	D, E		1

Activité 13 **: Diffusion des connaissances** - Recherche sur les conséquences de la violence envers les enfants sur leur santé et leur comportement. - Rédaction d'un manuel de formation pour sensibiliser les intervenants et les parents de familles d'accueil au phénomène de la violence au sein des familles d'accueil. - Résumé du rapport du Conseil ethnoculturel du Canada intitulé Child Abuse in Minority Ethnocultural Communities. - Transmission de conseils et de connaissances spécialisées pour l'élaboration de documents sommaires en vue de la phase II de l'initiative sur le filtrage des bénévoles en collaboration avec le Solliciteur général, Justice Canada, l'ACCAB, la Direction de la condition physique de Santé Canada. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Joanne Lacroix 952-9819, 957-4247, Joanne_Lacroix @ hc-sc.gc.ca	A, D, E	Ministères fédéraux, organismes, sociétés d'État	A

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de finance-ment
Activité 1 **: Changement d'identité pour les personnes menacées de mort par leur conjoint** Pour fuir une relation qui met leur vie en danger, des victimes veulent changer leur identité et celle des personnes à leur charge. Une étape importante de ce processus est de demander un nouveau NAS (sans correspondance informatisée). DRHC et Revenu Canada ont mis en place conjointement un processus spécial pour répondre aux demandes de ces personnes. Pour déterminer la meilleure façon de gérer ce processus et pour mieux protéger ces victimes, l'équipe de projet interministérielle a tenu des consultations dans tout le pays auprès de groupes de femmes, de groupes autochtones, de fonctionnaires provinciaux, d'intervenants de première ligne, d'autres ministères fédéraux et de victimes. Les résultats de ces consultations ont été présentés à un comité directeur interministériel composé de Revenu Canada, du ministère de la Justice, de Santé Canada, du Solliciteur général du Canada, de Développement des ressources humaines Canada et de Condition féminine Canada. Le comité a reconnu qu'il faut accorder une plus grande protection aux personnes qui se trouvent dans une situation qui met leur vie en danger et qu'il faudra travailler fort en collaboration avec les autres ministères fédéraux et avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les fournisseurs de services. L'équipe de projet a maintenant la tâche de procéder à ces travaux. Le comité directeur tentera d'inscrire cette initiative dans le cadre plus large des stratégies gouvernementales sur la violence familiale et les victimes d'actes criminels. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Mary Chennette, (613) 957-9109, (613) 952-7105	A, B, C, D, E, F	Ministères fédéraux, gouverne-ments provinciaux, groupes de femmes, intervenants de première ligne, victimes	3

Activité 2* : Collecte et diffusion d'information** **Le projet d'information sur les services à l'enfance et à la famille** est une initiative FPT qui est axée sur la collecte et la diffusion de renseignements détaillés sur les services et programmes provinciaux et territoriaux de services à l'enfance et à la famille. Voici quelques-uns des documents qui ont été produits : un rapport sur les ***services de protection de l'enfance au Canada, qui présente les rôles et responsabilités des autorités provinciales et territoriales de bien-être de l'enfance dans les cas de violence et de négligence envers les enfants, ainsi que des statistiques fournies par ces autorités sur les enfants victimes de négligence ou de mauvais traitements; ce rapport a été publié en avril 1994 et sera mis à jour à l'été 1998; il y a aussi le ***rapport statistique annuel sur les services à l'enfance et à la famille***, fondé sur des tableaux statistiques qu'on trouvait auparavant dans le *compendium sur le services à l'enfance et à la famille* et le rapport sur les *services de protection de l'enfance au Canada*; le rapport annuel présente des données sur de nombreux services à l'enfance et à la famille, dont les services de protection et d'adoption, et est surtout axé sur les enfants pris en charge; la prochaine mise à jour, qui contiendra des données pour 1995-1996 et 1996-1997, sera publiée en mars 1998; mentionnons enfin le ***bulletin des services à l'enfance et à la famille***, qui contient un résumé des changements et nouveautés dans les politiques, programmes et services provinciaux et territoriaux, ainsi que des renseignements pertinents du gouvernement fédéral; le bulletin est publié deux fois l'an. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :***	A	Provinces et territoires	1,3

Activité 3 **: Recherche et diffusion des résultats de recherche, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ)** L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) est une étude à long terme dont le principal objectif est de **surveiller le développement et le bien-être des enfants du Canada de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte**. Plus précisément, les objectifs de l'enquête sont les suivants : déterminer la **prévalence** de diverses caractéristiques biologiques, sociales et économiques et de divers facteurs de risque chez les enfants et les adolescents; faire mieux comprendre les **déterminants** du développement et du bien-être de l'enfant et leur influence sur la situation réelle des enfants; fournir cette information aux responsables des programmes et des politiques afin qu'ils puissent élaborer des **politiques et stratégies efficaces** pour aider les jeunes à vivre une vie saine, active et valorisante. On recueille des renseignements sur les relations, les expériences en garderie et à l'école, les antécédents familiaux et de garde. En même temps, DRHC subventionne un grand programme de recherche afin d'encourager la réalisation d'analyses spécialisées : **la classe, le revenu et les déterminants du développement de l'enfant**; comprend plusieurs études qui portent sur les caractéristiques de l'enfant, des parents, de la famille et du milieu communautaire qui ont une influence importante sur la situation de l'enfant, comme le sexe de l'enfant, l'alcoolisme des parents, le style d'éducation, la dynamique de la famille et le climat à l'école; **les conséquences sur le développement de l'enfant**; comprend des études visant à analyser en profondeur des éléments comme la santé physique, l'agressivité, l'intimidation, les infractions criminelles, les troubles du comportement, les réalisations scolaires; **populations vulnérables**; comprend des études qui portent sur les caractéristiques spéciales des enfants qui vivent dans des familles monoparentales et des enfants immigrants. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Susan McKellar, (819) 953-4230, (819) 994-2480, susan.mckellar@spg.org	A	DRHC et Statistique Canada	4

Activité 4 **: Recherche, information et diffusion** **Feuilles d'information sur le harcèlement sexuel en milieu de travail** Sous la responsabilité du comité sur l'emploi des femmes de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière, on rédige des feuilles d'information sur le harcèlement sexuel en milieu de travail destinées aux provinces et au gouvernement fédéral. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Michèle Bougie, (819) 994-0958, (819) 953-4962	A, B, C, D, E	Provinces et territoires	4

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD			
Description de l'activité	Lien avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 1 : Le Ministère finance des projets communautaires liés à la prévention et au traitement de la violence familiale. Les collectivités qui désirent mettre en oeuvre un projet de prévention de la violence familiale présentent une demande de financement à un bureau régional. Les projets varient selon les besoins définis par les collectivités, mais ils sont surtout orientés vers la prévention, l'intervention, le traitement et la recherche. **Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :** Janice Birney, (819) 953-4656, (819) 953-3321, BirneyJ@inac.gc.ca	C	Direction générale des services médicaux (Santé Canada)	3
Activité 2 : Le Ministère paie les frais de fonctionnement des maisons d'hébergement d'urgence situées dans les réserves, tandis que la SCHL finance les immobilisations. Dans le cadre de programmes d'assistance sociale, des fonds sont aussi fournis pour les dépenses quotidiennes des maisons d'hébergement d'urgence situées à l'extérieur des réserves. **Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :** Janice Birney, (819) 953-4656, (819) 953-3321, BirneyJ@inac.gc.ca	E	SCHL	3

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liste d'activités entièrement financées par l'Initiative de lutte contre la violence familiale (1997-1998 et 1998-1999) - Catégorie 1

POLITIQUES (personne-ressource : Carole Morency; (613) 957- 4691 (tél.); 952-5740 (téléc.); adresse électronique : carole.morency@justice.x400.gc.ca)

ACTIVITÉS	OBJECTIFS ET CONSÉQUENCES	GROUPES CIBLES
1. Déterminer les changements qu'il y aurait lieu d'apporter aux lois pénales et aux politiques se rattachant à la violence familiale, y compris effectuer un examen détaillé du traitement par le *Code criminel* des femmes et des enfants victimes de violence familiale, en vue d'apporter des réformes stratégiques aux politiques et au droit pénal. On répondra aussi au rapport de l'enquête Ratushny sur les femmes reconnues coupables du meurtre de leurs agresseurs.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les femmes et les enfants
2. Élaborer des lignes directrices à l'intention de la police et de la Couronne au sujet des voies de fait contre un conjoint ou une conjointe, du harcèlement criminel, du recours aux ordonnances préventives (engagement à garder la paix) et de la détermination de la peine.	Renforcer la réponse du système de justice pénale	Les femmes
3. Organiser et tenir une réunion des représentants FPT de la justice pénale pour l'élaboration de stratégies visant à éliminer les difficultés systémiques dans le traitement des cas de violence conjugale.	Renforcer la réponse du système de justice pénale	Les femmes
4. Appuyer l'élaboration d'un plan d'action définissant des mesures pratiques de lutte contre la violence faite aux femmes, y compris la violence familiale, pour soutenir la résolution qu'a prise le Canada sur la violence envers les femmes à la réunion de la Commission des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les femmes et la communauté internationale

5. Réviser les lois pénales et les politiques de sorte qu'elles protègent mieux les enfants et les jeunes contre la violence physique et la violence et l'exploitation sexuelles au sein de la famille. Entre autres, apporter des modifications pour faciliter le témoignage par les enfants victimes ou témoins et continuer les activités d'élaboration du programme sur les situations de crise et la violence faite aux enfants en milieu familial, qui a pour objectif de déterminer les interventions les plus pertinentes pour protéger les bébés et les jeunes enfants des blessures graves ou de la mort causées par les parents ou les personnes qui prennent soin d'eux.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les enfants et les jeunes
6. Examiner les options en matière de réforme du droit pénal et du droit civil (*Loi sur le divorce)* quant aux conséquences de la violence conjugale ou familiale sur la garde et le droit de visite.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les enfants et les jeunes
7. Appuyer la négociation du protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies en participant aux réunions annuelles du Groupe de travail.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les enfants et les jeunes

RECHERCHE (personne-ressource : Lynne Dee Sproule; 957-9589 (tél.); 957-2491 (téléc.); adresse électronique : lynnedee.sproule@justice.x400.gc.ca)

1. Groupe de projets de recherche ayant pour objectif de mieux faire connaître l'étendue et la nature de la **violence faite aux femmes dans les régions rurales du Canada** (au sud du 60e parallèle) et les contacts qu'elles ont avec le système de justice et de déterminer les interventions qui conviennent le mieux.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les femmes et les enfants victimes de violence familiale dans les collectivités rurales
2. Phase II - surveiller l'application des **dispositions législatives sur le harcèlement criminel**, y compris les réformes du projet de loi C-27, en effectuant un suivi des recommandations énoncées dans le rapport de recherche de la Phase I, en vue de définir les solutions possibles; examiner les cas graves de violence faite aux femmes pour déterminer s'ils avaient été précédés d'incidents de harcèlement criminel.	Renforce la réponse du système de justice pénale; fournir un soutien à la recherche	Les femmes victimes de harcèlement criminel
3. Continuer l'évaluation de la ***Victims of Domestic Violence Act*** de la Saskatchewan (deuxième phase).	Renforce la réponse du système de justice pénale; fournir un soutien à la recherche	Les victimes de violence familiale

4. Aider Statistique Canada pour la collecte de données sur la violence conjugale dans le cadre de l' **Enquête sociale générale**.	Fournir un soutien à la recherche pour la mise en oeuvre de politiques et pour la mesure de l'étendue de la violence conjugale	Les victimes de violence conjugale, les décideurs, le personnel du système de justice pénale, le personnel des services sociaux
5. Surveiller l'application des **nouvelles dispositions sur la détermination de la peine (projet de loi C-41)** dans les cas de violence familiale.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; fournir un soutien à la recherche	Les victimes de violence familiale, le système judiciaire, la Couronne
6. Examiner les cas de **« fémicide » (femmes tuées par leur conjoint)** au Canada.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; fournir un soutien à la recherche; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les femmes
7. Surveiller l'application du projet de loi C-46 **(communication de dossiers dans les cas d'infraction d'ordre sexuel)**.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; fournir un soutien aux victimes	Les victimes d'agression sexuelle
8. Évaluer les conséquences des modifications apportées par le projet de loi C-42 aux dispositions régissant l'engagement à garder la paix, pour déterminer s'il y a des changements dans l'application et l'exécution des **engagements à garder la paix dans les cas de violence familiale**.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; fournir un soutien à la recherche; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les femmes et les enfants victimes de violence familiale
9. Effectuer des recherches sur **les expériences des enfants et sur leurs besoins en matière de protection**, entre autres les enfants témoins de violence, les enfants victimes de violence physique ou sexuelle, les enfants impliqués dans la prostitution, les adultes qui ont été victimes de violence pendant leur enfance. Examiner aussi la violence familiale en tant que facteur de risque pour les contacts futurs avec le système de justice pénale, ainsi que les conséquences de la violence familiale sur la garde et le droit de visite.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; fournir un soutien à la recherche	Les femmes et les enfants
10. Traitement des victimes de violence familiale dans les cas examinés par le système de justice pénale, y compris l'utilisation et l'efficacité des déclarations de la victime, les questions qui découlent des changements dans les règles et les pratiques en matière de divulgation, et l'accès aux renseignements juridiques et à l'aide juridique.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; fournir un soutien à la recherche	Les victimes de violence familiale

11. Effectuer des recherches pour nous permettre de mieux comprendre la **violence familiale dans divers contextes sociaux et culturels,** entre autres la mutilation des organes génitaux féminins, les effets des politiques de mise en accusation obligatoire sur les familles appartenant à une minorité ethnique ou culturelle, l'efficacité de la formation sur les différences culturelles offerte aux intervenants du système de justice pénale et aux travailleurs sociaux de première ligne qui s'occupent des cas de violence familiale, et la violence dans les relations entre gais ou lesbiennes ou dans les familles dont le ou les chefs sont homosexuels.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; fournir un soutien à la recherche	Les victimes de violence familiale qui appartiennent à une minorité ethnique ou culturelle au Canada

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS (personne-ressource : Mireille Provost; 957-3706 (tél.); 941-2269 (téléc.); adresse électronique : mireille.provost@justice.x400.gc.ca)

1. Série de six films qui seront utilisés comme outil d'apprentissage par les éducateurs, les animateurs communautaires, les travailleurs des services d'approche et les médiateurs. Situation de conflit qui donne l'occasion d'explorer les techniques de résolution de problèmes et de discuter en profondeur des questions entourant la résolution de conflits.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public, fournir un soutien aux activités d'évaluation visant à déterminer les interventions efficaces	Les femmes et les enfants
2. Évaluer le succès de deux nouveaux modèles pour le traitement des cas de violence à l'égard des enfants.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public; fournir un soutien aux activités d'évaluation visant à déterminer les interventions efficaces	Les enfants
3. Fournir un soutien aux programmes d'action sociale et aux programmes innovateurs s'adressant aux victimes de violence familiale, y compris la violence sexuelle.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public; fournir un soutien aux activités d'évaluation visant à déterminer les interventions efficaces	Les femmes et les enfants
4. Mettre en application les stratégies et les mesures pratiques d'élimination de la violence à l'égard des femmes à l'échelle internationale.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les femmes
5. Élaborer des outils de référence sur la mutilation des organises génitaux féminins et les voies de fait contre le conjoint ou la conjointe à l'intention des intervenants qui fournissent des services.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les intervenants qui fournissent des services aux femmes

6. Favoriser l'adoption d'approches multidisciplinaires pour l'exécution des programmes destinés aux femmes, aux enfants et aux jeunes victimes de violence familiale par la diffusion d'information, de pratiques exemplaires et de modèles.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les femmes, les jeunes et les enfants
7. Explorer de nouvelles interventions, rédiger de l'information pour les professionnels et les parents sur la question des enfants témoins de violence et sur les conséquences du fait d'être témoin de violence à la maison ou à l'école et d'être exposé à la violence présentée dans la presse écrite, à la télévision et à la radio.	Renforcer la réponse du système de justice pénale; favoriser la sensibilisation et la participation du public	Les enfants et les jeunes
8. Fournir un soutien à l'élaboration de mesures d'évitement et de réadaptation pour les jeunes risquant de se livrer à la prostitution juvénile.	Renforcer la réponse du système de justice pénale	Les jeunes
9. Évaluer les pratiques actuelles en matière de poursuite judiciaire et soutenir la mise en place de mécanisme pouvant aider les femmes victimes de violence conjugale.	Renforcer la réponse du système de justice pénale	Les femmes
10. Fournir un soutien à l'adoption de nouvelles approches en matière de poursuite judiciaire dans les cas de violence conjugale.	Renforcer la réponse du système de justice pénale	Les femmes
11. Élaborer et mettre à l'essai des modèles plus adéquats pour protéger les femmes contre le harcèlement criminel en ayant recours aux ordonnances d'engagement à garder la paix.	Renforcer la réponse du système de justice pénale	Les femmes
12. Mettre en place des services d'information et des programmes qui répondent mieux aux besoins des victimes et des témoins de voies de fait contre le conjoint ou la conjointe qui témoignent devant le tribunal.	Renforcer la réponse du système de justice pénale	Les femmes
13. Mettre à l'essai des approches multidisciplinaires pour les jeunes à risque ou les jeunes qui ont des démêlés avec la justice, y compris dans les cas de prostitution juvénile.	Renforcer la réponse du système de justice pénale	Les jeunes et les enfants
14. Évaluer les méthodes d'intervention précoce servant à traiter les jeunes délinquants sexuels qui ont des antécédents familiaux de victimisation.	Renforcer la réponse du système de justice pénale	Les jeunes et les enfants

ÉDUCATION ET INFORMATION JURIDIQUES (personne-ressource : Veronica Wilson; 941-0385 (tél.); 941-2269 (téléc.); adresse électronique : veronica.wilson@justice.x400.gc.ca)

Subventions et contributions Projets comme : la réalisation de vidéos informatifve sur des sujets comme le harcèlement criminel et l'engagement à garder la paix; la rédaction de documents pour des groupes cibles comme les aînées; la diffusion de matériel sur la violence familiale au moyen de lignes téléphoniques de services de renseignements juridiques, d'ateliers pour les intervenants, les groupes communautaires et les enseignants; la préparation de documents pour les jeunes sur la résolution de conflits; la préparation de matériel pour les jeunes qui risquent d'être victimes ou témoins de violence familiale.	Augmenter la sensibilisation du public et sa participation à la réponse au problème de la violence familiale	Les femmes autochtones, les immigrantes victimes de violence, les fournisseurs de services aux immigrantes, les groupes de femmes, les maisons d'hébergement, les fournisseurs de soins, les personnes âgées, la population canadienne, les intervenants et les fournisseurs de services, les victimes de violence, les enseignants, les groupes communautaires, les professionnels de la santé, le personnel du système de justice pénale, le personnel des services d'aide à l'enfance, les jeunes à risque, les jeunes pris en charge, les groupes de jeunes

Ressources de fonctionnement et d'entretien **1.** a) Traduction de la brochure « La violence est inacceptable peu importe la langue » dans deux langues autochtones (1997-1998).	Augmenter la sensibilisation du public et sa participation à la réponse au problème de la violence familiale	Les femmes autochtones
2. a) Produire une vidéo complétant la brochure « La violence est inacceptable peu importe la langue » (1998-1999).	Augmenter la sensibilisation du public et sa participation à la réponse au problème de la violence familiale	Les immigrantes victimes de violence, les fournisseurs de services aux immigrantes qui ne connaissent pas bien l'anglais ou le français
3. Fournir un soutien aux activités innovatrices de prévention de la violence familiale en utilisant l'Internet (depuis 1997).	Augmenter la sensibilisation du public et sa participation à la réponse au problème de la violence familiale; renforcer la réponse du système de justice pénale	Les groupes de femmes
4. Matériel d'éducation et d'information juridiques fondé sur les modifications législatives qui découlent du projet de loi C-27. Les activités futures dépendront des priorités de la politique de lutte contre la violence familiale.	Augmenter la sensibilisation du public et sa participation à la réponse au problème de la violence familiale	Les collectivités touchées (femmes, hommes, enfants, aînés, dirigeants religieux), les fournisseurs de services, les professionnels de la santé, le personnel du système de justice pénale, le personnel des services d'aide à l'enfance

5. Élaborer, mettre à l'essai et évaluer des modules de formation pour les jeunes qui prennent la défense des jeunes qui sont exposés à la violence familiale (par exemple en les informant de leurs droits et de leurs responsabilités). a) Élaboration (1997-1998) b) Mise à l'essai et exécution (1998-1999) c) Évaluation (1999-2000)	Augmenter la sensibilisation du public et sa participation à la réponse au problème de la violence familiale	Les jeunes à risque, les jeunes pris en charge, les fournisseurs de services, les groupes de jeunes
6. Élaborer, mettre à l'essai et évaluer des modules de formation sur la résolution de conflits à l'intention des enfants et des jeunes afin de les aider à éviter la violence familiale. a) Élaboration (1997-1998) b) Mise à l'essai et exécution (1998-1999) c) Évaluation (1999-2000)-	Augmenter la sensibilisation du public et sa participation à la réponse au problème de la violence familiale	Les jeunes à risque, les jeunes pris en charge, les groupes communautaires, les fournisseurs de services, les enseignants

7. Priorités politiques et législatives Certains projets ont déjà été définis comme des projets pluriannuels ou comme des projets commençant en 1998-1999, mais d'autres seront définis au fur et à mesure, chaque année, en fonction des priorités politiques et législatives du ministère de la Justice.	Augmenter la sensibilisation du public et sa participation à la réponse au problème de la violence familiale	Les femmes autochtones, les immigrantes victimes de violence, les fournisseurs de services aux immigrantes, les groupes de femmes, les maisons d'hébergement pour femmes, les fournisseurs de soins, les personnes âgées, la population canadienne, les intervenants et les fournisseurs de services, les victimes de violence, les enseignants, les groupes communautaires, les professionnels de la santé, le personnel du système de justice pénale, le personnel des services d'aide à l'enfance, les jeunes à risque, les jeunes pris en charge, les groupes de jeunes

Le ministère de la Justice ne prévoit aucune activité financée par les ressources du Ministère ayant pour objectif principal la prévention et la réduction de la violence familiale.

Les activités du Ministère qui sont financées à même les ressources du Ministère et qui contribuent à réduire la violence familiale seront décrites dans le rapport annuel.

GRC			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 1 **: Questions touchant les victimes** a) Ateliers de formation Plus de 500 bénévoles, agents de police et coordonnateurs de services d'aide aux victimes ont reçu une formation dans des domaines comme : les conséquences de la victimisation, les procédures judiciaires, le système de justice pénale, la communication efficace, les accidents mortels, la mort subite, le deuil, la sensibilité aux autres ethnies, les ressources communautaires, les crimes haineux, les traumatismes chez les enfants, les besoins des victimes indirectes, le code d'éthique, les lignes directrices sur la confidentialité et la sécurité, les interventions d'aide, les victimes de crimes avec violence, les avis de décès et les services de soutien. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique*** : Sergent Graham Robinson ou Lynda Iwanoff (613) 993-8443 (tél.) (613) 998-2405 (téléc.) b) Matériel éducatif Un document sur les services d'aide aux victimes et sur le recrutement, le filtrage et la formation des bénévoles a été produit à titre de guide. Ce guide a été publié en français et en anglais. On a aussi rédigé la brochure « The Wee Witness », qui porte sur le processus de familiarisation aux procédures judiciaires pour les enfants de Terre-Neuve. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique*** : Sergent Graham Robinson ou Lynda Iwanoff (613) 993-8443 (tél.) (613) 998-2405 (téléc.)	A, B, C, D, E, F A, E	Autres services de police, autres ministères, groupes d'aide communautaires, groupes de jeunes, coordonnateurs des services d'aide aux victimes, universités, bénévoles de la collectivité et entreprises locales De nombreux organismes de services d'aide aux victimes Services d'aide aux victimes, services sociaux et entreprises locales	2 2

GRC			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 2 **: La violence dans les relations personnelles** a) Ateliers et exposés sur la violence dans les fréquentations De nombreux ateliers, exposés ou cours sur la violence dans les fréquentations ont eu lieu partout au Canada. Il y a eu plus de 100 ateliers de formation pour les formateurs, et environ 2 000 personnes ont participé à des ateliers portant sur diverses questions entourant la violence dans les fréquentations : comment réagir à la violence, la *Loi sur les jeunes contrevenants*, les infractions au Code criminel, les voies de fait, l'entraide, les tribunaux, les choix judicieux, le cycle de la violence et les stratégies de prévention. b) Projets de prévention de la violence chez les jeunes De nombreux projets ont été financés. Voici quelques exemples : *841-KOZ* - Il s'agit d'un programme offert en milieu scolaire qui met à contribution les parents, la police, les éducateurs, les organismes communautaires et les jeunes. Toutes ces personnes travaillent ensemble à élaborer des stratégies pour prévenir la victimisation chez les jeunes et la participation future à des activités criminelles. Le programme a été mis sur pied par la Direction de la justice communautaire de la C.-B., et Peace River a invité le groupe à présenter le programme à l'école secondaire High Prairie. *Projet des jeunes de Digby (MAGIC : Meetings Addressing Groups & Individuals in Conflict)* - Ce programme a été mis en place en Nouvelle-Écosse et a permis d'offrir une formation à 25 élèves de la 7e à la 12e année sur le leadership auprès des pairs. Les partenaires du projet étaient la ligue de hockey mineur, l'organisme MAGIC, *Citizens Against Spousal Abuse* et la GRC. *Projet du détachement de l'Ouest sur la violence chez les jeunes* - Ce programme a été mis sur pied à la suite de la mort d'une adolescente de 14 ans. La police, les directeurs d'école et les membres de la collectivité ont vu la nécessité de mettre en place une stratégie pour contrer la violence chez les jeunes. *Atelier des « Venturers »* - Cet atelier de formation a été offert à 31 jeunes et conseillers. Il portait sur les stratégies permettant de maîtriser efficacement la colère et de résoudre les conflits. L'objectif est que les personnes qui auront suivi cette formation utiliseront ces techniques dans leur collectivité, à la fois à l'école et dans leur famille, et aideront ainsi à résoudre les situations problématiques avant qu'elles engendrent la violence.	A, B, C, D, E A, B, D,E	Organismes d'application de la loi, groupes de services communautaires, écoles, organismes de services d'aide aux victimes et organismes sociaux Organismes d'application de la loi, groupes de services communautaires, écoles, organismes de services d'aide aux victimes et organismes sociaux	2 2

GRC			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 2 : (suite) *« Vivre à découvert »* : on a accordé des fonds pour l'organisation d'un sommet international des jeunes exploités sexuellement. Il y a eu plus de 250 participants, dont une délégation de 54 jeunes. *Vision Quest* - la rédaction d'un scénario pour une vidéo sur la toxicomanie et la violence conjugale. c) Autres activités subventionnées Voici des exemples d'autres activités subventionnées : ▪Recherche en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale d'application de la loi dans le domaine de l'exploitation sexuelle des enfants ▪Organisation de la semaine de prévention de la violence familiale de l'Î.-P.-É. ▪Publication d'un guide d'enquête sur les infractions sexuelles (en anglais et en français) ▪Atelier sur les conférences familiales ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Sgt. Graham Robinson ou Lynda Iwanoff, (613) 993-8443 (tél.), (613) 998-2405 (téléc.)	A, B, D, E A, B, D, E, F	Organismes d'application de la loi, groupes de services communautaires, écoles, organismes d'assistance aux victimes et organismes de services sociaux	2 2

GRC			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 3 : Enquêtes sur les agressions sexuelles Ce cours a été donné à 76 agents de police et travailleurs sociaux. Il porte sur divers sujets liés aux enquêtes sur les infractions sexuelles : entrevues en équipe, théorie du développement de l'enfant, indicateurs de violence à l'égard des enfants d'âge préscolaire, techniques d'entrevue avec les jeunes enfants, interventions multidisciplinaires, lois sur les services à la famille, présentations par la Couronne, techniques d'enquête, techniques d'entrevue et d'interrogatoire, relations avec la victime, pédophilie et SALCV. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Sergent Graham Robinson ou Lynda Iwanoff, (613) 993-8443 (tél.), (613) 998-2405 (téléc.)	E	Autres services de police, police militaire, services sociaux, garderies et écoles, services d'aide aux victimes, gouvernements provinciaux	2

GRC			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative	Partenaires	Catégorie de financement
Activité 4 **: Activités non subventionnées** La GRC a aussi des programmes liés à la violence familiale qui ne sont pas subventionnés dans le cadre de l'Initiative. En voici des exemples : *Formation :* Tous les cadets reçoivent une formation sur les voies de fait à l'égard du conjoint ou de la conjointe, l'attitude de la police et les techniques de résolution de problèmes dans le cadre de la formation de base qui leur est donnée à la Division Dépôt. La Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime a subventionné plusieurs initiatives qui se rattachent à la violence familiale. *Programme d'intervention en cas de suicide GRC-communauté* : ce programme a permis de subventionner 40 ateliers de formation qui ont été offerts à plus de 1 000 participants, dont des agents de police, des membres de la collectivité, des personnes âgées, des travailleurs sociaux et du personnel de correction. Le programme conçoit l'intervention en cas de suicide dans une perspective communautaire en liant les ressources nationales existantes en matière de formation à des particuliers et à des organismes au niveau communautaire. Les ateliers font comprendre aux participants leur propre attitude à l'égard du suicide, leur montrent comment reconnaître et évaluer le risque de suicide, leur enseignent les techniques d'intervention efficaces et les ressources communautaires offertes aux dispensateurs de soins et aux membres de la collectivité.	B,D,E		4 (financées par des ressources ministérielles et d'autres initiatives de financement non liées à la VF)

GRC			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative	Partenaires	Catégorie de financement
Programme Bouclier autochtone Créé en réponse à la nécessité d'avoir des programmes de prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie adaptés à la réalité culturelle des jeunes Autochtones. Son objectif est de permettre à ces jeunes de mieux résister à l'alcool, aux drogues et à d'autres influences négatives, et d'éviter de faire des choix non appropriés. Ce programme a été offert dans tout le Canada à des agents de police, des gardiens de la paix, des animateurs communautaires, des travailleurs auprès des jeunes, des enseignants et des conseillers en toxicologie. *Rencontres du Canada* La Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones parraine 150 jeunes du Canada, âgés de 15 à 17 ans, pour qu'ils participent au programme Rencontres du Canada. Pendant une semaine, les participants assistent à de nombreuses séances sur la violence dans les fréquentations, la prévention du suicide, la sensibilisation aux drogues, les victimes de violence et d'autres questions qu'ils considèrent importantes dans leur vie. Comme sous-thème à cette semaine, il y a le Forum du Commissaire, où les jeunes peuvent s'adresser directement au Commissaire pour poser des questions ou proposer des solutions aux problèmes concernant les jeunes et la police. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Sergent Graham Robinson ou Lynda Iwanoff (613)-993-8443 (tél.), (613) 998-2405 (téléc.)			

Statistique Canada			
Activité	Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)	Partenaires	Catégorie de finance-ment
Activité 1 **: Enquête sur les maisons de transition** Le nouveau questionnaire de l'Enquête sur les maisons de transition porte sur des questions de longue date ainsi que sur les nouveaux besoins et priorités. Le questionnaire et la base de données fourniront des renseignements pertinents et à jour qui devraient aider à élaborer des politiques et des programmes et à sensibiliser davantage la population aux questions de la violence familiale. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Cathy Trainor, (613) 951-0646, (613) 951-6615, traicat@statcan.ca	A, D, E	Ministères fédéraux, ministères provinciaux	1
Activité 2 **: La violence familiale au Canada : un profil statistique 1998** Ce rapport résume les données que possède Statistique Canada sur l'étendue et la nature de la violence entre conjoints, de la violence à l'égard des personnes âgées et des enfants, et des homicides dans les familles. Il est conçu pour aider les décideurs gouvernementaux et non gouvernementaux à repérer les nouvelles questions et à surveiller les tendances dans le domaine de la violence familiale au Canada. Il a aussi pour objectif de contribuer au dialogue public sur les questions de la violence familiale et donc de sensibiliser davantage la population. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Holly Johnson, (613) 951-2065, (613) 951-6615, Johnhol@statcan.ca	A, D, E	Ministères fédéraux, ministères provinciaux	1

Activité 3 **: Améliorations apportées à l'Enquête sociale générale sur la victimisation** Pour enrichir l'analyse contenue dans l'Enquête sociale générale sur la victimisation, on a ajouté des modules sur la violence conjugale et la violence à l'égard des personnes âgées. L'augmentation de la taille de l'échantillon permettra de disposer d'évaluations nationales fiables sur ces deux formes de violence dans la population générale. L'analyse et la diffusion des résultats de l'enquête contribueront à augmenter les connaissances sur le phénomène de la violence familiale et à sensibiliser davantage la population. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Cathy Trainor, (613) 951-0646, (613)951-6615, traicat@statcan.ca	A, E	Ministères fédéraux, ministères provinciaux	2
Activité 4 **: Étude de faisabilité : mesurer la violence à l'égard des enfants au moyen de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes** Un rapport sur la possibilité de mesurer la violence à l'égard des enfants au moyen de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) sera publié à l'été 1998. Le rapport pourra alimenter les discussions actuelles sur les méthodes à utiliser pour sonder les enfants sur les expériences de violence qu'ils vivent, ainsi que sur les questions d'éthique qui s'y rattachent. Il pourra aussi faciliter la mise au point de méthodes statistiques permettant de mesurer la violence faite aux enfants. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Holly Johnson, (613) 951-2065, (613) 951-6615, Johnhol@statcan.ca	A, D	s.o.	1

Activité 5 **: Étude de faisabilité : mesurer la violence à l'égard des personnes âgées vivant en établissement au moyen de l'Enquête nationale sur la santé de la population** Cette étude évaluera la possibilité de mesurer la violence à l'égard des personnes âgées au moyen de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). Un rapport devrait être publié au cours de l'été 1998. Le rapport permettra une discussion sérieuse sur les questions méthodologiques, logistiques et éthiques associées aux entrevues avec les personnes âgées vivant en établissement au sujet des expériences de violence vécues. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Cathy Trainor, (613) 951-0646, (613)951-6615, Traicat@statcan.ca	A, D	s.o.	1

Activité 6 **: Enquête sur la déclaration uniforme de la criminalité (DUC) selon les incidents** La Déclaration uniforme de la criminalité selon les incidents recueille des renseignements détaillés sur les incidents criminels signalés à la police, dont les caractéristiques des victimes et des personnes inculpées. Cette enquête permet de recueillir des données de 154 services de police de six provinces, ce qui représente 47 % du volume national des infractions au Code criminel. L'analyse et la diffusion de ces données contribuent à l'augmentation des connaissances et de la sensibilisation dans le domaine de la violence familiale. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** John Turner, (613) 951-6635, (613)951-6615, Jturner@statcan.ca	A	Ministères fédéraux, ministères provinciaux	4
Activité 7 **: Enquête sur l'homicide** L'Enquête sur l'homicide permet de recueillir des données fournies par la police sur tous les cas d'homicide au Canada, ainsi que sur les caractéristiques des victimes et des personnes inculpées. Les homicides comprennent les meurtres au premier degré, les meurtres au deuxième degré, les homicides involontaires coupables et les infanticides. L'analyse et la diffusion de ces données contribuent à l'augmentation des connaissances et de la sensibilisation dans le domaine de la violence familiale. ***Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :*** Orest Fedorowycz, (613) 951-6634, (613)951-6615, Fedoore@statcan.ca	A	Ministères fédéraux, ministères provinciaux	4

Condition féminine Canada			
Activité	**Liens avec les principaux résultats de l'Initiative (effets à long terme)**	**Partenaires**	**Catégorie de financement**
Activité 1 : Élaboration et analyse des politiques Analyse et élaboration de politiques (canadiennes et internationales). Effectuer des analyses des politiques, lois, initiatives et programmes fédéraux actuels ou proposés afin d'évaluer leurs répercussions sur les femmes. Élaborer des politiques en coopération avec d'autres ministères fédéraux. Préparer des énoncés de position pour le Canada et participer à des forums internationaux. **Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :** Micheline Charlebois-McKinnon (613) 992-7094, (613) 943-2386, mckinnonm@swc-cfc.gc.ca	D	Ministères fédéraux, organismes, sociétés de la Couronne, ONG, groupes multilatéraux (ONU, OCDE, Commonwealth et APEC)	3, 4
Activité 2 : Collaboration fédérale-provinciale Groupe de travail FPT sur la violence. Condition féminine Canada fait partie du Groupe de travail FPT sur la violence. **Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :** Duy Ai Kien, (613) 947-0935, (613) 943-2386, kienda@swc-cfc.gc.ca	A, D, E, F	Ministres et hauts fonctionnaires provinciaux-territoriaux responsables de la condition féminine	3, 4
Activité 3 : Recherche stratégique Octroi de subventions à des chercheurs indépendants pour la recherche stratégique. **Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :** Zeynep Karman (613) 995-3810, (613) 957-3359, karmanz@swc-cfc.gc.ca	A, B, E, F	Chercheurs universitaires et organismes communautaires	3, 4
Activité 4 : Programme de subventions et de contributions Octroi de financement à des organismes de femmes et à d'autres organismes favorisant l'égalité entre les sexes, pour des activités visant à s'attaquer aux causes profondes de la violence familiale et à déterminer des politiques à long terme et des changements institutionnels. **Personne-ressource, téléphone, télécopieur, adresse électronique :** Jackie Claxton, (613) 947-0355, (613) 947-0761, claxtonj@swc-cfc.gc.ca	D,E	Groupes de femmes et organismes sans but lucratif	1, 3, 4

ANNEXE C

Tableaux des indicateurs de rendement de chaque ministère

INITIATIVE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE

Coordination/Leadership et évaluation

INITIATIVE INTERMINISTÉRIELLE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE : Coordination/Leadership et évaluation

OBJECTIF : *Santé Canada, et les ministères participants, par l'intermédiaire du Groupe de travail interministériel (GTI) et du Groupe de travail interministériel pour l'évaluation (GTIE), doit gérer l'Initiative de lutte contre la violence familiale au palier fédéral et coordonner l'examen global des activités.*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
1.1 Suivre les progrès accomplis dans la collecte de données et la déclaration de renseignements portant sur les principaux résultats/effets à long terme/ réalisations stratégiques et indicateurs de rendement; élaborer des outils à cette fin	Outils : listes d'activités, tableaux d'indicateurs de rendement, instruments de collecte de données, banques de données Comptes rendus aux GTI, GTIE, ministères et organismes centraux	Gestionnaires de programmes Gestionnaires des activités d'évaluation et d'examen Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	Meilleurs renseignements sur les programmes	Élaboration de politiques fédérales et de programmes plus efficaces et mieux coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	Données disponibles pour rapports quinquennaux et annuels	Instruments de mesure produits par les ministères et soumis aux organismes centraux	ILVF et ministères rendent compte de leurs activités par des moyens qui répondent aux exigences de contrôle	Mécanismes de coordination qui répondent aux besoins des ministères fédéraux, des organismes centraux et des sociétés d'État
Sources de données	Procès-verbaux des réunions du GTI, GTIE et autres groupes de travail Santé Canada, dossiers du SCT	Dossiers ministériels	Contribution du Ministère au rapport annuel de l'ILVF	Rapport quinquennal de l'ILVF Entrevues visant à évaluer le degré de satisfaction des ministères à l'endroit des mécanismes de coordination

Lu et approuvé _____ Date _____

INITIATIVE INTERMINISTÉRIELLE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE : Coordination/Leadership et évaluation

OBJECTIF : *Santé Canada, et les ministères participants, par l'intermédiaire du Groupe de travail interministériel (GTI) et du Groupe de travail interministériel pour l'évaluation (GTIE), doit gérer l'Initiative de lutte contre la violence familiale au palier fédéral et coordonner l'examen global des activités.*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
1.2 Vérifier si les données sur le rendement sont complètes et pertinentes, repérer les lacunes de la recherche et de la collecte des données, et recommander la collecte de données supplémentaires	Rapports au GTI et au GTIE Recommandations au GTI et au GTIE	Gestionnaires de programmes Gestionnaires des activités d'évaluation et d'examen	Amélioration des activités de rapport Amélioration des programmes	Élaboration de politiques fédérales et de programmes plus efficaces et mieux coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	Besoins en données supplémentaires formulés par le GTI et le GTIE	Participation des membres du GTI et du GTIE à l'examen des renseignements	L'information contenue dans la banque de données sur la violence familiale est complète et pertinente	La banque de données est véritablement utile aux partenaires du gouvernement fédéral dans leurs interventions sur la question de la violence familiale
Sources de données	Procès-verbaux du GTI, GTIE et autres groupes de travail Santé Canada, dossiers du SCT	Procès-verbaux du GTI, GTIE et autres groupes de travail Dossiers des ministères	Examen des activités de collecte de données faites par les systèmes de gestion de l'information Rapports annuels de l'ILVF	Examen du programme de recherche sur les questions relatives à la violence familiale Rapport quinquennal de l'ILVF

Lu et approuvé _____ Date _____

INITIATIVE INTERMINISTÉRIELLE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE : Coordination/Leadership et évaluation

OBJECTIF : ***Santé Canada, et les ministères participants, par l'intermédiaire du Groupe de travail interministériel (GTI) et du Groupe de travail interministériel pour l'évaluation (GTIE), doit gérer l'Initiative de lutte contre la violence familiale au palier fédéral et coordonner l'examen global des activités.***

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
1.3 Suivre l'évolution de la situation au Canada en ce qui concerne la violence familiale	Rapports au GTI et au GTIE Renseignements fournis au Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF) Renseignements sur l'étendue et la nature de la violence familiale au Canada	Gestionnaires des programmes Gestionnairess des activités d'évaluation et d'examen Utilisateurs du CNIVF	Amélioration des programmes Amélioration des activités de rapport	Élaboration de politiques fédérales et de programmes plus efficaces et mieux coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	Rapports sur l'évolution de la situation au Canada remis au GTI/GTIE et rendus accessibles par le CNIVF Approche intégrée entre juridictions	Rencontres du GTI/GTIE afin de discuter des récents développements dans la situation de la violence familiale au Canada	Des renseignements supplémentaires sont mis à la disposition des ministères, organismes et sociétés d'État Des modèles d'intervention éprouvés sont mis à la disposition des collectivités	Les partenaires du gouvernement fédéral utilisent l'information dans l'élaboration et l'application de politiques et de programmes Les collectivités adoptent les modèles d'intervention
Sources de données	Procès-verbaux du GTI/GTIE Statistiques du CNIVF Rapports des centres de recherche sur la violence familiale et la violence faite aux femmes Articles dans revues spécialisées Couverture médiatique	Procès-verbaux du GTI/GTIE Statistiques du CNIVF	Rapports annuels de l'ILVF Entrevues avec des membres du GTI/GTIE Sondage auprès des utilisateurs du CNIVF	Examen des lois, politiques et programmes afin d'en établir la concordance avec les statistiques récentes et les modèles d'intervention éprouvés Entrevue avec des fonctionnaires fédéraux pour savoir si leurs besoins d'information sont satisfaits et quelles lacunes sont à combler Sondage auprès des utilisateurs du CNIVF

Lu et approuvé _____ Date _____

INITIATIVE INTERMINISTÉRIELLE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE : Coordination/Leadership et évaluation

OBJECTIF : *Santé Canada, et les ministères participants, par l'intermédiaire du Groupe de travail interministériel (GTI) et du Groupe de travail interministériel pour l'évaluation (GTIE), doit gérer l'Initiative de lutte contre la violence familiale au palier fédéral et coordonner l'examen global des activités.*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
1.4 Utiliser les ressources de façon efficace afin de partager l'information, promouvoir la collaboration et prévenir le double emploi; offrir des services de secrétariat à l'Initiative de lutte contre la violence familiale	Réunions du GTI/GTIE Réunions FPT Décisions du GTI/GTIE quant à l'utilisation des fonds de coordination et d'évaluation de l'ILVF	Partenaires du gouvernement fédéral Fonctionnaires provinciaux et territoriaux ONG	Meilleure utilisation des ressources Partage de l'information Synergie	Élaboration de politiques fédérales et de programmes plus efficaces et mieux coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	Décisions portant sur le partage d'information et la promotion de projets réalisés en collaboration Nombre de comités et de réunions	Participation des partenaires fédéraux aux décisions portant sur le partage et la collaboration Nouveaux moyens de partager l'information et les pratiques exemplaires	Disponibilité des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de l'ILVF Diffusion de l'information et du savoir aux partenaires du gouvernement fédéral	Mécanismes de coordination répondant aux besoins des ministères fédéraux, organismes centraux et sociétés d'État Politiques et programmes pertinents créés par d'autres paliers de gouvernement, les Premières nations, les ONG, les associations professionnelles, le secteur privé Les autres paliers de gouvernement et les ONG consacrent des ressources aux interventions visant la violence familiale
Sources de données	Procès-verbaux des réunions du GTIE/GTI Dossiers du Ministère	Procès-verbaux des réunions du GTIE/GTI Dossiers du Ministère	Examen des systèmes d'échange et de partage d'information entre les partenaires du gouvernement fédéral	Entrevues avec des fonctionnaires fédéraux afin de déterminer s'ils sont satisfaits des mécanismes de coordination

Lu et approuvé _____ Date _____

INITIATIVE INTERMINISTÉRIELLE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE : Coordination/Leadership et évaluation

OBJECTIF : *Santé Canada, et les ministères participants, par l'intermédiaire du Groupe de travail interministériel (GTI) et du Groupe de travail interministériel pour l'évaluation (GTIE), doit gérer l'Initiative de lutte contre la violence familiale au palier fédéral et coordonner l'examen global des activités.*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
1.5 Produire le *Rapport annuel de rendement de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale* et le *Rapport quinquennal de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale*	*Rapport annuel de rendement de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale* *Rapport quinquennal de l'Initiative interministérielle de lutte contre la violence familiale*	Partenaires du gouvernement fédéral Parlement du Canada	Programmes de meilleure qualité	Élaboration de politiques fédérales et de programmes plus efficaces et mieux coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	Dépôt du rapport annuel Dépôt du rapport quinquennal	Diffusion de l'information et du savoir aux partenaires du gouvernement fédéral Dépôt du rapport quinquennal par le ministre	Utilisation de l'information par les partenaires du gouvernement fédéral dans l'élaboration et l'application de politiques et de programmes	Constitution d'une banque de données qui sache aider les partenaires du gouvernement fédéral à mieux aborder les questions relatives à la violence familiale
Sources de données	Dossiers de Santé Canada et du SCT	Dossiers ministériels Débats de la Chambre des communes	Sondage auprès des partenaires du gouvernement fédéral	Sondage auprès des partenaires du gouvernement fédéral

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA,
Direction générale de la Promotion et des programmes de la santé
Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF)

SANTÉ CANADA, Direction générale de la Promotion et des programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF)

OBJECTIF : *Au nom des ministères qui participent à l'Initiative de lutte contre la violence familiale, mettre des ressources à la disposition des Canadiens et Canadiennes qui cherchent des renseignements et des solutions au problème de la violence familiale.*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Diffuser des renseignements au nom des ministères, organismes et sociétés d'État qui participent à l'ILVF	- Services d'aiguillage/d'annuaire - Recherches bibliographiques en direct - Envois postaux ciblés - Exposition et distribution de produits au cours de congrès, ateliers - Collections vidéo distribuées dans 38 bibliothèques du Canada en partenariat avec l'ONF - Articles dans bulletins/revues	Intervenants de première ligne en santé et en service social, professionnels de la santé, fonctionnaires fédéraux, provinciaux, municipaux, Canadiens et Canadiennes intéressés à prévenir la violence familiale, chercheurs, éducateurs, journalistes, rescapés de la violence familiale	Des renseignements sur les divers aspects de la violence familiale sont mis à la disposition d'un vaste public à des fins de : - sensibilisation - formation - éducation - traitement - recherche	- Sensibilisation de la population à la violence familiale - Réduction de la tolérance sociale face aux manifestations de violence familiale - Prévention accrue et réaction mieux coordonnée aux manifestations de violence familiale
Indicateurs	- Statistiques sur l'utilisation des ressources - Nombre de demandes d'information - Normes de service à la clientèle	Analyse de la composition de la clientèle	- Les demandes d'information continuent d'augmenter - La population générale et les professionnels sont plus sensibles à la nature et à l'étendue de la violence familiale de même qu'à ses effets et à ses solutions	- La population appuie les efforts de prévention et d'intervention - Les autres paliers de gouvernement, les Premières nations, les ONG, les associations professionnelles, le secteur privé élaborent des politiques et des programmes efficaces - Les collectivités adoptent des modèles d'intervention éprouvés
Sources de données	- Dossiers du CNIVF - Rapport annuel du CNIVF	- Rapport annuel du CNIVF - Dossiers des bibliothèques associées - Données du système de demande	- Rapport annuel du CNIVF - Données du système de demande	Enquêtes générales, sondages et études directement liés à l'ILVF

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Direction générale de la Promotion et des programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF)

OBJECTIF : ***Au nom des ministères qui participent à l'Initiative de lutte contre la violence familiale, mettre des ressources à la disposition des Canadiens et Canadiennes qui cherchent des renseignements et des solutions au problème de la violence familiale.***

	Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
	Élaborer des stratégies efficaces de diffusion du matériel, dans des médias appropriés et accessibles	- Fiches d'information offertes dans d'autres langues que le français et l'anglais, et en formats variés sur demande - Visites, publipostages, gestion d'entrepôt, courrier électronique, ligne téléphonique sans frais, service ATS/ATME, télécopieur/FaxLink - Envois postaux ciblés - Mise à jour du site Web - Numérisation des ressources	- Intervenants de première ligne, professionnels de la santé, fonctionnaires gouvernementaux, population canadienne - Personnes handicapées - Population des régions rurales et éloignées - Groupes ethnoculturels minoritaires - Jeunesse	- La clientèle cible sait comment accéder aux données du CNIVF - L'information atteint les clients en temps opportun	- Sensibilisation de la population à la violence familiale - Réduction de la tolérance sociale face aux manifestations de la violence familiale - Prévention accrue et réaction mieux coordonnée aux manifestations de la violence familiale
Indicateurs		- Statistiques sur l'utilisation des ressources - Nombre de demandes d'information - Normes de service à la clientèle	Analyse de la composition de la clientèle	Le nombre des clients continue d'augmenter	- Appui de la population aux efforts de prévention et d'intervention - La population signale plus volontiers les manifestations de violence familiale - Les collectivités adoptent des modèles d'intervention éprouvés
Sources de données		- Dossiers du CNIVF - SDVF - Rapport annuel du CNIVF	Banque de données du système de demande	Banque de données du système de demande	

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Direction générale de la Promotion et des programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF)

OBJECTIF : *Au nom des ministères qui participent à l'Initiative de lutte contre la violence familiale, mettre des ressources à la disposition des Canadiens et Canadiennes qui cherchent des renseignements et des solutions au problème de la violence familiale.*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Élaborer des ressources au nom de tous les ministères, organismes et sociétés d'État qui participent à l'ILVF	- Fiches d'information, articles, documents de réflexion, rapports, pochettes d'information - Ajout de nouveaux titres à la collection vidéo - Évaluation des produits des points de vue contenu et présentation - Listes de programmes	Intervenants de première ligne, professionnels de la santé, fonctionnaires gouvernementaux, population canadienne	- De nouvelles ressources s'ajoutent à celles que le CNIVF distribue déjà	- Sensibilisation de la population à la violence familiale - Réduction de la tolérance sociale aux manifestations de violence familiale - Prévention accrue et réaction mieux coordonnée aux manifestations de violence familiale
Indicateurs	Statistiques sur l'utilisation des ressources Nombre de demandes d'information Normes de service à la clientèle	- Demandes d'autorisation de reproduire - Évaluation de l'efficacité des ressources : fiches d'information, ressources fréquemment demandées/distribuées	- La consultation révèle que les ressources élaborées sont nécessaires et bien conçues	- La population appuis les efforts de prévention et d'intervention - Les collectivités adoptent les modèles d'intervention éprouvés
Sources de données	- Dossiers du CNIVF - Procès-verbaux des consultations - Rapport annuel du CNIVF			

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Direction générale de la Promotion et des programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF)

OBJECTIF : *Au nom des ministères qui participent à l'Initiative de lutte contre la violence familiale, mettre des ressources à la disposition des Canadiens et Canadiennes qui cherchent des renseignements et des solutions au problème de la violence familiale.*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Tenir à jour une collection de documents de référence	- Enrichissement du fonds par ajout de livres et d'articles récents et pertinents - Recherches bibliographiques en direct, préparation sur demande de bibliographies commentées	Intervenants de première ligne, professionnels de la santé, fonctionnaires gouvernementaux, population canadienne	- De nouvelles ressources sont ajoutées au fonds du CNIVF	- Amélioration des efforts de prévention et d'intervention en cas de violence familiale
Indicateurs	Utilisation des documents, demandes de prêt interbibliothèques	Analyse de l'utilisation faite par les clients		- D'autres paliers de gouvernement, les Premières nations, les ONG, les associations professionnelles, le secteur privé élaborent des politiques et programmes bien adaptés - Les collectivités adoptent des modèles d'intervention éprouvés
Sources de données	- Statistiques des bibliothèques de Santé Canada portant sur le fonds du CNIVF - Rapport annuel du CNIVF - SDVF - Banque de données du système de demande			

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Direction générale de la Promotion et des programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF)

OBJECTIF : *Au nom des ministères qui participent à l'Initiative de lutte contre la violence familiale, mettre des ressources à la disposition des Canadiens et Canadiennes qui cherchent des renseignements et des solutions au problème de la violence familiale.*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Assurer le suivi des interventions du gouvernement fédéral contre la violence familiale, à l'aide du Système de données en matière de violence familiale (SDVF) Développer une banque de données semblable pour le Système de subventions et contributions de Santé Canada	Les ministères, organismes et sociétés d'État participants transmettent des renseignements au SDVF sur leurs activités/projets/programmes	Tous les ministères, organismes et sociétés d'État qui participent à l'ILVF	- Mise à jour de l'information contenue dans la banque de données du SDVF sur les activités fédérales en matière de violence familiale - Information rendue très accessible sur les activités relatives à la violence familiale	- Élaboration de politiques fédérales et de programmes efficaces et bien coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	Mise à jour des données inscrites au SDVF	Utilisation du SDVF	- Rapports précis et distribués en temps opportun - Nombre de rapports distribués - Public cible	- Base de données capable d'aider les partenaires du gouvernement fédéral à bien réagir aux divers aspects de la violence familiale - Transmission efficace d'information au gouvernement fédéral - Utilisation de l'information par les partenaires du gouvernement fédéral - Mécanismes de coordination répondant aux besoins des ministères, organismes et sociétés d'État
Sources de données	- SDVF			

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Direction générale de la Promotion et des programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF)

OBJECTIF : *Au nom des ministères qui participent à l'Initiative de lutte contre la violence familiale, mettre des ressources à la disposition des Canadiens et Canadiennes qui cherchent des renseignements et des solutions au problème de la violence familiale.*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Partager l'information, enrichir la documentation de référence	- Consultation, partage d'information avec fonctionnaires provinciaux/territoriaux - Consultation avec 200 centres de ressources, ONG et organismes gouvernementaux - Annuaires de services communautaires, listes de maisons de transition et autres outils de référence - Rapport de la conférence bimensuelle	- Fonctionnaires provinciaux/territoriaux - Directeurs de centre de ressources, ONG et fonctionnaires gouvernementaux - Partenaires de l'ILVF - Intervenants de première ligne, professionnels de la santé, fonctionnaires gouvernementaux, population canadienne - Intervenants au gouvernement et dans les ONG	- L'échange d'information se révèle utile - L'échange d'information devient une activité courante et se fait en réseaux informels - Les juridictions consultent les ressources les unes des autres	- Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale - Meilleure prévention de la violence familiale et meilleurs mécanismes d'intervention - Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces et bien coordonnés dans le secteur de la violence familiale
Indicateurs	- Nombre d'occasions de partage d'information	- Résultats d'un sondage visant à évaluer le service à la clientèle	- Les résultats de l'évaluation contribuent à améliorer les programmes - Les solutions trouvées par une juridiction sont communiquées aux autres - des réseaux sont formés - Le double emploi est évité - Les ressources sont partagées - Les projets sont comparés, financés conjointement	- Les autres paliers de gouvernement, les Premières nations, les ONG, les associations professionnelles et le secteur privé élaborent des politiques et des programmes pertinents - Les collectivités adoptent des modèles d'intervention éprouvés - L'information est transmise de façon efficace aux partenaires du gouvernement fédéral
Sources de données	Dossiers du CNIVF			Rapports des provinces et territoires

Lu et approuvé _____ Date _____

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD

OBJECTIF : *Offrir des programmes de prévention de la violence familiale qui soient culturellement adaptés*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Subventionner les collectivités autochtones afin qu'elles puissent mettre en place des programmes de prévention de la violence familiale	Programmes communautaires de prévention de la violence familiale	Organismes communautaires, conseils de bande	La population locale participe à des programmes de prévention de la violence familiale	Réduction de la violence dans les Premières nations
Indicateurs	Nombre de projets	Groupes cibles des projets communautaires	Groupes cibles des projets communautaires	Manifestations de violence familiale dans les Premières nations
Sources de données	Dossiers ministériels	Dossiers ministériels	Dossiers ministériels	Statistiques sur la criminalité obtenues de Statistique Canada lorsqu'elles seront disponibles

Lu et approuvé _____ Date _____

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD

OBJECTIF : *Offrir un lieu d'hébergement aux femmes et aux enfants victimes de violence*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Subventionner la création et l'exploitation de maisons d'hébergement	Exploitation d'une maison d'hébergement	Maisons d'hébergement dans les réserves, conseils de bande	Les femmes et les enfants qui se réfugient dans les maisons d'hébergement	Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale
Indicateurs	Nombre de maisons d'hébergement en exploitation	Nombre de femmes et d'enfants desservis	Nombre de femmes et d'enfants desservis	Les populations ont accès à des services de prévention et de traitement en cas de violence familiale
Sources de données	Rapports financiers	Dossiers ministériels	Dossiers ministériels	

Lu et approuvé _____ Date _____

CONDITION FÉMININE CANADA

CONDITION FÉMININE CANADA, Recherche en matière de politiques

OBJECTIF :

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
• Prestation de financement à des chercheurs indépendants pour des travaux de recherche dans le domaine des politiques	• Rapports de recherche	• Stratèges • Administrateurs de programme • Universitaires • Regroupements de femmes et autres organismes bénévoles	• Nombre accru de ressources offrant une analyse féministe de certaines grandes questions liées à la violence	• Sensibilisation de la population aux questions de violence familiale • Tolérance réduite devant les manifestations de violence familiale dans la société • Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale
Indicateurs	• Nombre de rapports de recherche publiés	• Nombre de demandes de rapports	• Étendue de la couverture médiatique accordée aux questions dont traitent les rapports de recherche	
Sources de données	• Données sur le financement	• Articles dans revues spécialisées	• Journaux	

CONDITION FÉMININE CANADA, Analyse et élaboration de politiques - échelle nationale et internationale

OBJECTIF :

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
• Analyse et élaboration de politiques • Élaboration des positions canadiennes sur diverses questions relatives à la violence devant être exposées devant diverses tribunes multilatérales	• Analyse féministe de politiques, de lois et de programmes existants ou proposés • Participation aux activités des comités interministériels (déliaison NAS, traite des femmes et exploitation sexuelle des enfants) • Propositions visant à combler des lacunes dans les politiques	• Ministres • Stratèges • Administrateurs de programmes • ONG • Grandes institutions (médias, secteur de l'éducation) • Organisations multilatérales (ONU, OCDE, Commonwealth)	• Analyse féministe permanente des activités d'élaboration de politiques, de lois et de programmes à l'étape initiale et aux étapes subséquentes • Adoption par les organismes multilatéraux de conventions, d'accords et de politiques propres à faire avancer la situation des femmes dans les secteurs liés à la violence	• Élaboration de politiques et de programmes efficaces et bien coordonnés reliés à la violence systémique infligée aux femmes et aux enfants
Indicateurs				
Sources de données	• Documents du Cabinet • Fil de presse	• Politiques proposées par d'autres ministères	• Propos tenus sur divers sujets liés à la violence dans des documents internationaux comme la plate-forme d'action de Beijing	• Couverture médiatique des rencontres internationales

CONDITION FÉMININE CANADA, Relations fédérales-provinciales-territoriales

OBJECTIF :

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
• Groupe de travail FPT sur la violence	• Élaboration d'un cadre théorique pour la collecte de renseignements portant sur la question de la violence faite aux femmes • Déclarations des ministres FPT • Campagnes conjointes d'éducation de la population	• ONG • Fonctionnaires gouvernementaux • Secteur privé • Grandes institutions (secteur de l'éducation, médias, justice)	• Collaboration accrue face au problème • Réduction du dédoublement des efforts et initiatives mis en oeuvre par les diverses administrations	• Sensibilisation de la population aux questions de violence familiale • Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale • Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale • Élaboration de politiques et de programmes efficaces et bien coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs		• Nombre d'initiatives conjointes	• Nombre des pratiques exemplaires reprises dans d'autres administrations	
Sources de données	• Compte rendu des décisions prises au cours des rencontres des ministres et hauts fonctionnaires		• Publications FPT	

CONDITION FÉMININE CANADA, Programme de la femme

OBJECTIF :

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
• Financement accordé à des groupes de femmes ou à d'autres groupes qui travaillent à l'égalité des sexes pour des activités visant à découvrir les racines profondes de la violence familiale et à y trouver des solutions à long terme de l'ordre des politiques publiques et des transformations institutionnelles	• Subventions et contributions à des organismes • Collecte d'information sur les pratiques exemplaires et les activités visant la violence familiale afin de constituer une banque de données • Élaboration de modèles de partenariat • Production de données de base pouvant être utilisées par les collectivités touchées de même que par le gouvernement et par d'autres organismes de financement dans la planification, la prestation et l'évaluation de leurs programmes	• Organismes communautaires • Écoles de filles • Médias • Secteur privé • Gouvernements provinciaux/territoriaux et municipaux • Politiciens • Autres ministères fédéraux	• Participation communautaire accrue dans l'élaboration des mesures de prévention visant la violence familiale (fondées sur des stratégies efficaces) • Participation accrue des groupes de femmes et autres groupes visant l'égalité des sexes aux activités d'élaboration des politiques publiques pouvant donner lieu à des modifications dans les textes de loi • Collaboration accrue entre les groupes de femmes et les autres secteurs afin de trouver des solutions au problème Collaboration accrue entre les groupes de femmes et les médias afin de renseigner la population sur les questions relatives à la violence familiale	• Sensibilisation de la population aux questions de violence familiale • Réduction des manifestations de violence familiale • Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale • Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale
Indicateurs				
Sources de données	• Banque de données de Subventions et contributions		• Rapports des groupes subventionnés	• Compte rendu dans les médias des activités subventionnées

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (projets en collaboration avec d'autres ministères fédéraux - voir source de données)

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Identités nouvelles pour victimes de relations mettant la vie en danger	Création de relations de travail avec les provinces/territoires et les autres ministères fédéraux afin de coordonner la gestion des nouvelles identités Accords conclus et mis en oeuvre avec d'autres ministères fédéraux de même qu'avec des provinces/territoires afin d'améliorer et de mieux coordonner le soutien et l'encadrement des victimes	Population générale, ONG, femmes, enfants et hommes vivant des relations qui mettent leur vie en danger, ministères gouvernementaux de niveaux fédéral, provincial et territorial	Sensibilisation de la population aux questions de violence familiale Appui de la population, par le biais des ONG, aux efforts visant à améliorer le processus d'attribution d'un nouveau NAS Meilleure coordination de l'accès au programme pour les victimes qui cherchent à quitter une relation mettant leur vie en danger Meilleure coordination entre les ministères participants, de niveaux fédéral, provincial et territorial	Mettre fin au cycle de la violence familiale Réduction de la violence dans la société canadienne Faire en sorte que les conjoints violents ne puissent plus retracer leurs partenaires
Indicateurs	Création de mesures publiques (c.-à-d., gouvernementales) visant à mieux garantir la sécurité des femmes qui cherchent à sortir d'une relation violente	Démarches déjà amorcées par DRHC et Revenu Canada, étendues à sept autres ministères fédéraux, visant à mettre en oeuvre un projet national d'identité nouvelle		
Sources de données	Examen de la démarche actuellement gérée de façon conjointe par DRHC et Revenu Canada	Création d'équipes chargées d'une consultation nationale auprès des ONG, des groupes de femmes, des ministères gouvernementaux (fédéraux, provinciaux et territoriaux), des groupes autochtones, des intervenants de première ligne, des victimes	Comité directeur interministériel réunissant Revenu Canada, Justice, Santé Canada, le Solliciteur général, DRHC, Situation de la femme au Canada	

Lu et approuvé _____ Date _____

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (en collaboration avec Statistique Canada)

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Enquête longitudinale nationale sur les enfants (ELNE)	Enquête globale et de longue portée permettant d'étudier un grand nombre de facteurs qui sont présumés avoir une influence sur la croissance et le développement des enfants Permet de suivre le développement et le bien-être des enfants du Canada tout au long du cycle de leur vie, de la naissance à l'âge adulte	Les données sont mises à la disposition des chercheurs et des gouvernements sous forme de microfiches	La plus grande partie des données de la première collecte sont aujourd'hui publiées, et le reste devrait être publié bientôt	Les données longitudinales de même que des données transversales seront publiées de façon périodique, à mesure qu'elles deviendront disponibles

Indicateurs	s.o.
Sources de données	s.o

Lu et approuvé _____ Date _____

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Programme de recherche de DRHC sur les enfants et les familles	Production régulière de données de recherche longitudinales ou transversales Synthèse et méta-analyse de la recherche *Grandir au Canada*, un volume de documents d'analyse (publié conjointement avec Statistique Canada) Séminaires, conférences, rapports de recherche, bulletins, livres	Gouvernements et ministères fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux; milieu universitaire, groupes de réflexion, associations professionnelles et organismes non gouvernementaux	Certaines données transversales sont déjà publiées, et d'autres sont prévues	Recherche longitudinale visant à mieux comprendre les facteurs qui déterminent le développement et le bien-être des enfants et qui façonnent leur évolution

Indicateurs	Certains travaux de recherche sont des indicateurs
Sources de données	Enquête longitudinale nationale sur les enfants

Lu et approuvé _____ Date _____

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (en collaboration avec d'autres ministères gouvernementaux - voir consultation)

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Projet d'information sur les services à l'enfance et à la famille	Élaboration et diffusion de renseignements complets sur les programmes et services offerts à l'enfance et à la famille dans les provinces et territoires Notamment : **Bien-être de l'enfance au Canada**, un rapport qui précise les rôles et les responsabilités des services provinciaux et territoriaux de protection de l'enfance dans des cas de mauvais traitements et de négligence. Paru en avril 1994. Mise à jour prévue pour l'été 1998 **Rapport statistique annuel sur les services à l'enfance et à la famille**, présente des données sur toute une gamme de services à l'enfance et à la famille, et notamment des services de protection et d'adoption, les enfants pris en charge étant au coeur des préoccupations **Bulletin d'information sur les services à l'enfance et à la famille**, donne un aperçu des modifications apportées aux politiques, programmes et services offerts par les provinces et territoires de même que des renseignements pertinents se rapportant au gouvernement fédéral	Gouvernements et ministères fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux; population canadienne; intervenants de première ligne offrant des services sociaux, organismes de protection de l'enfance et services à la famille	Renseigner les Canadiens Remplir l'un des mandats de l'ILVF en procédant à la collecte de données sur les mauvais traitements infligés aux enfants	Diffuser des renseignements utiles pouvant éclairer les activités de prise de décision et d'élaboration de politiques surtout en ce concerne la négligence et les mauvais traitements infligés aux enfants

Indicateurs	Mises à jour des rapports publiés de façon périodique (Bien-être de l'enfance au Canada sera mis à jour à l'été de 1998; le Rapport statistique annuel publiera les données de 1995-1996 et de 1996-1997 en mars 1998; le Bulletin est publié deux fois l'an	Coordination régulière entre les ministères du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux	Renseignements utiles aux ministères et organismes qui peuvent ainsi mieux suivre l'évolution des programmes et des responsabilités	
Sources de données	Services de protection de l'enfance	Les tableaux statistiques se trouvaient auparavant dans le *Compendium on Child and Family Services Information (Répertoire des services à l'enfance et à la famille)* et dans le rapport *Bien-être de l'enfance au Canada*	Les provinces et territoires soumettent les statistiques extraites de systèmes créés pour répondre à leurs besoins administratifs et assurer la gestion de cas. (Remarque : Il y a des variantes énormes dans les données recueillies de sorte qu'il est impossible de faire des comparaisons entre provinces ou territoires)	

Lu et approuvé _____ Date _____

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Appuyer les initiatives communautaires de prévention en offrant des ateliers sur les questions relatives aux victimes de violence, aux agressions sexuelles et à la violence dans les fréquentations amoureuses et en aidant les collectivités à trouver des solutions aux problèmes de la violence familiale et de la violence faite aux femmes et aux enfants	Ateliers Matériel pédagogique (dépliants, guides d'accompagnement des vidéos, etc.)	La population canadienne en général et plus particulièrement les femmes et les enfants Les policiers chargés d'enquêter sur des cas d'agressions sexuelles et d'autres prestataires de services (services sociaux, services aux victimes, professionnels de la santé, etc.) Victimes d'actes criminels ou d'incidents malheureux	Sensibilisation de la population Participation des intervenants à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence dans les relations amoureuses Mieux renseigner les policiers et autres prestataires de services qui ont à faire enquête sur des cas d'agression sexuelle Meilleure connaissance des techniques de prévention/Réduction des possibilités de revictimisation	Réduction de la violence familiale Réduction de la tolérance de la société à l'égard de la violence familiale Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces et bien coordonnés ayant trait à la violence familiale
Indicateurs	Nombre d'ateliers par type Nombre de participants Nombre de livres/guides produits (etc.)	Description narrative des populations cibles rejointes au moyen des ateliers ou d'autres initiatives	Résumé narratif des résultats de l'évaluation des commentaires fournis par les participants aux ateliers ou aux projets	Enquête publique et cueillette de statistiques visant l'évaluation globale de l'Initiative de lutte contre la violence familiale
Sources de données	Propositions de financement Dossiers de la division Demandes de financement (conservées à l'Administration centrale) Évaluation des participants et évaluations de la division exigées comme condition de financement	Dossiers de l'administration centrale, de la division Apport de la collectivité et évaluations	Dossiers de la division, propositions de financement, dossiers conservés à l'administration centrale et évaluations des participants et de la division	

Lu et approuvé _____ Date _____

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, Section de la famille, des enfants et des adolescents, Secteur des politiques

Mission : Conseiller le Ministre sur les moyens d'améliorer la protection qu'offre le système de justice à la population canadienne, et plus particulièrement aux femmes et aux enfants, en cas de violence familiale

Activité	*Population cible*	*Avantages pour les clients*	*Résultats stratégiques*
Élaboration de politiques		• Conseils et recommandations en matière de politiques, de lois et de programmes • Élaboration efficace de lois	• Amélioration des interventions du système judiciaire dans les cas de violence familiale • Amélioration de la protection offerte aux personnes qui risquent d'être victimes de violence familiale
Indicateurs		• Nombre de recommandations majeures formulées • Notes de synthèse • Commentaires officiels et non officiels du ministre, du sous-ministre et des hauts fonctionnaires • Adoption de lois par le Parlement • Description des dérogations à la loi et résultat des interventions	• Observations des policiers, avocats de la défense, procureurs, fonctionnaires responsables des politiques, juges, agents de probation, porte-parole des victimes et victimes elles-mêmes en ce qui concerne la capacité du système de mieux répondre aux besoins des victimes de violence familiale du fait d'une activité particulière du ministère de la Justice • Observations des policiers, avocats de la défense, procureurs, fonctionnaires responsables des politiques, juges, agents de probation, porte-parole des victimes et victimes elles-mêmes en ce qui concerne la capacité du système de mieux répondre aux besoins des victimes de violence familiale du fait d'une activité particulière du ministère de la Justice
Sources de données		• Dossiers du Ministère; entrevues	• Correspondance; entrevues, commentaires sollicités

Lu et approuvé _____ Date _____

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, Direction des programmes, Secteur des politiques

Mission : Nous nous engageons à offrir des services publics d'information juridique, surtout aux Canadiens et aux Canadiennes qui sont à risque de violence familiale, afin de contribuer à la prévention de la violence familiale et à sa réduction

Activité	*Population cible*	*Avantages pour les clients*	*Résultats stratégiques*
Vulgarisation et information juridique (VIJ)	Population canadienne (générale) Public cible selon la nature du projet	• Renseignements utiles mis à la disposition des personnes «à risque», les victimes, les prestataires de services et les intermédiaires • Meilleure connaissance des questions relatives à la violence familiale parmi les groupes ciblés • Meilleure capacité des prestataires de services de conseiller et de soutenir les victimes et les personnes à risque	• Faire en sorte que les victimes et les personnes «à risque» puissent mieux exercer leurs droits en vertu de la loi • Faire en sorte que les victimes et les personnes à risque aient plus souvent recours aux services
Indicateurs		• Pour chaque produit VIJ, nombre de copies distribuées et à qui (organismes, intermédiaires, particuliers) • Distribution du matériel de VIJ (nombre distribué aux utilisateurs/nombre distribué aux organismes) • Exemples de documents d'information et comment ils répondent à des besoins déterminés • Commentaires des organismes de VIJ, des intermédiaires et des organismes qui travaillent avec les groupes ciblés et les utilisateurs au sujet de la pertinence de l'information et de la qualité de la présentation • % des organismes qui déclarent que le matériel pédagogique donne aux utilisateurs une bonne connaissance des lois qui les protègent contre la violence familiale, des conséquences auxquelles font face les agresseurs et des services offerts aux victimes • % des prestataires de services et intermédiaires qui, par questionnaire, déclarent que le matériel et l'information fournis leur ont été extrêmement utiles, très utiles, plutôt utiles ou complètement inutiles au moment de soutenir et de conseiller les victimes et les personnes à risque	• % des prestataires de services et intermédiaires qui, par questionnaire, indiquent que le matériel et l'information fournis leur ont été extrêmement utiles, très utiles, plutôt utiles ou tout à fait inutiles dans la tâche d'aider les victimes et les personnes à risque à exercer leurs droits • % des prestataires de services et intermédiaires qui, par questionnaire, indiquent que le matériel et l'information fournis ont permis aux victimes et aux personnes à risque de recourir davantage aux services mis à leur disposition

Sources de données	• Dossiers de la direction, questionnaire rempli par les organismes de VIJ, les intermédiaires, Justice Canada; le Centre national d'information sur la violence dans la famille; enquête auprès des organismes de VIJ; groupes de discussion avec les intermédiaires, les organismes qui travaillent auprès des groupes ciblés et des utilisateurs; cartes-réponses • Enquête auprès des organismes de VIJ; groupe de discussion avec les intermédiaires, les organismes qui travaillent auprès des groupes ciblés	• Questionnaires envoyés aux organismes de VIJ, aux prestataires de services et aux intermédiaires; statistiques sur la criminalité

Lu et approuvé _____ Date _____

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, Direction des programmes, Secteur des politiques

Mission : Verser un financement fixe à certaines catégories de bénéficiaires afin qu'ils élaborent, mettent en oeuvre, mettent à l'essai et évaluent des projets innovateurs dans le domaine de la violence familiale et communiquent les résultats au personnel du Ministère

Activité	*Population cible*	*Avantages pour les clients*	*Résultats stratégiques*
Versement de subventions et de contributions		• Ressources financières • Conseils relatifs à l'élaboration et à la mise en oeuvre de projets, de même que sur des sources de soutien supplémentaire • Renseignements portant sur l'élaboration, la mise en oeuvre, la mise à l'essai et l'évaluation de projets innovateurs dans le domaine de la violence familiale	• Lois FPT, modifications, politiques et (ou) programmes qui contribuent à l'amélioration des interventions du système judiciaire et à une meilleure protection des victimes contre la violence familiale
Indicateurs		• Nombre et valeur monétaire des demandes de financement • Nombre et valeur monétaire des projets directement financés • % des bénéficiaires qui indiquent que la subvention leur a permis d'obtenir du financement supplémentaire • Exemples et valeur du financement supplémentaire obtenu par les bénéficiaires par suite du financement consenti par Justice • Nombre de projets soumis à S et C • Nombre de projets à l'étude • % des bénéficiaires qui déclarent que les conseils qui leur ont été prodigués leur ont été : extrêmement bénéfiques, très bénéfiques, quelque peu bénéfiques ou aucunement bénéfiques dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leur projet • Nombre de projets pour lesquels des évaluations, des rapports définitifs ou des synopsis ont été rédigés et distribués au personnel du Ministère • Rapport narratif des innovations financées	• Exemples de lois, de politiques ou de programmes ayant été influencés par les projets financés

Sources de données	• Système de contrôle des projets • Sondage auprès des bénéficiaires de financement (à mener au moment de l'envoi du dernier chèque) • Personnel du programme • Personnel de Subventions et contributions • Entrevues avec les stratèges, le personnel des programmes et les chercheurs	• Entrevues avec les stratèges, le personnel des programmes et les chercheurs

Lu et approuvé _____ Date _____

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, Division de la recherche, Section de l'intégration et de la coordination des politiques, Secteur des politiques

Mission : Contribuer à la prévention et à la réduction de la violence, surtout la violence faite aux femmes et aux enfants en milieu familial, ainsi qu'à l'élimination des inégalités et des partis pris qui jouent au détriment des femmes et des enfants dans le système judiciaire. Nous nous engageons à réaliser des travaux de recherche de haute qualité et à fournir de l'information afin de guider les stratèges et les décideurs du Ministère

Activité	*Population cible*	*Avantages pour les clients*	*Résultats stratégiques*
Recherche	Décideurs du Ministère; responsables des politiques; partenaires FPT; partenaires du système judiciaire; ONG	• Meilleures connaissance et compréhension des facteurs de risque de violence; de l'étendue et de la nature de la violence faite aux femmes et aux enfants en milieu familial; et de la dynamique de la violence au sein des familles • Recommandations portant sur les interventions visant à prévenir ou à réagir aux incidents de violence familiale; sur le traitement juste et équitable des victimes de violence familiale • Production de rapports de recherche pertinents, fiables et opportuns	• Modifications apportées aux lois, politiques et programmes FPT afin de réduire les inégalités et favoriser le traitement plus juste des femmes et des enfants dans le système judiciaire • Amélioration des partenariats avec les homologues fédéraux/provinciaux/territoriaux et les organismes non gouvernementaux qui oeuvrent dans le secteur de la violence familiale
Indicateurs		• Commentaires des décideurs sur la pertinence des rapports de recherche et de l'information mise à leur disposition; dans quelle mesure il en est résulté pour eux une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des facteurs de risque, de l'étendue et de la nature des actes de violence commis contre les femmes et les enfants en milieu familial; et de la dynamique de la violence au sein des familles • Texte narratif donnant des exemples de l'utilisation de l'information et des rapports de recherche par les décideurs du Ministère • Nombre de recommandations majeures formulées • Nombre de recommandations mises en oeuvre • Exemples de recommandations majeures mises en oeuvre • % des rapports de recherche livrés dans les délais convenus • Commentaires des décideurs, des universitaires et des ONG sur la pertinence et la fiabilité des rapports	• Exemples de lois, de politiques et de programmes ayant été influencés par les résultats de recherche • Rencontres et téléconférences avec les homologues FPT et les ONG • Exemples d'activités coordonnées

Sources de données		

	• <u>Dossiers du Ministère</u>
	• <u>Commentaires sollicités et entrevues avec :</u>
	  • Les décideurs et les responsables de politiques du Ministère
	  • Les ministères provinciaux (Justice, Santé, Forces de l'ordre, etc.); ministères fédéraux (Justice, Solliciteur général); services policiers; services sociaux
	  • Ministères fédéral et provinciaux de la Justice; établissements d'enseignement; organismes non gouvernementaux
		• <u>Dossiers du Ministère</u>
		• <u>Commentaires sollicités et entrevues avec :</u>
		  • Ministres fédéral et provinciaux de la Justice
		  • Ministères fédéral et provinciaux de la Justice; organismes non gouvernementaux

Lu et approuvé _____ Date _____

PATRIMOINE CANADIEN

PATRIMOINE CANADIEN (Direction générale de la Coordination des politiques et de la planification stratégique - Citoyenneté et programme d'identité canadienne)				
Activités	**Résultats**	**Population cible**	**Effets à court terme**	**Effets à long terme**
Projets de recherche sur la violence familiale liés aux programmes et initiatives de Citoyenneté et programme d'identité canadienne 30 000 $ par année	Données de recherche et publications	Personnel chargé de l'élaboration des politiques, programmes et services au gouvernement et dans les organismes non gouvernementaux qui oeuvrent dans ce domaine	Enrichissement de l'information mise à la disposition de la population cible Meilleure capacité d'évaluer les programmes et activités du secteur et de les adapter aux besoins de la population cible	Meilleure compréhension des questions par la population cible Élaboration de politiques, programmes et activités mieux adaptés aux besoins des Canadiens touchés par la violence familiale
Indicateurs	Projets de recherche réalisés conformément aux modalités et conditions	Diffusion des données et résultats à la population cible en temps opportun	Les populations cibles utilisent les données de recherche et l'information dans leurs activités d'élaboration de politiques et de programmes	Élaboration de politiques et de programmes fondés sur une information de bonne qualité
Sources de données	Faire procéder à un examen en cours de route et en fin d'année	Liste de distribution	Examen des notes de synthèse, plans stratégiques, énoncés de politique, documents du Cabinet, etc. Commentaires formulés par la population cible	Rapports annuels et évaluation de l'ILVF

Lu et approuvé _____ Date _____

PATRIMOINE CANADIEN (Programme des femmes autochtones)				
Activités	**Résultats**	**Population cible**	**Effets à court terme**	**Effets à long terme**
PROGRAMME DES FEMMES AUTOCHTONES Aider les femmes autochtones hors réserve à faire face au problème de la violence dans la famille nucléaire et la famille élargie; les aider à explorer et à mettre au pont des solutions holistiques et culturellement adaptées	1 Modèles culturellement adaptés permettant d'aborder les divers problèmes de violence familiale qui ont cours hors des réserves autochtones et qui mettent en cause les femmes, les hommes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées autant que la famille (nucléaire et élargie) 2. Formation de bénévoles et de leaders communautaires autochtones 3. Documents d'information culturellement adaptés adressés à tous les segments de la communauté autochtone hors réserve 4. Établissement de liens avec les services et les établissements de traitement de la population générale par la mise en place de mécanismes culturellement adaptés permettant d'en faciliter l'accès aux clients autochtones 5. Création de réseaux et d'alliances stratégiques entre les services et établissements de soins destinés à la population générale et à la population autochtone	1/6. Les organisations de femmes autochtones hors réserve 1/6. Les bénéficiaires et clients sont les autochtones hors réserve, leur famille (nucléaire et élargie) et plus particulièrement certains segments de la population comme les femmes, les hommes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées	1. Examen et adaptation des modèles autochtones actuels et élaboration de nouveaux modèles mieux adaptés aux besoins et aux modes de vie des Autochtones hors réserve 2. Augmentation du nombre d'Autochtones bien renseignés dans les divers segments des collectivités autochtones hors réserve 3. Examen du matériel de communication existant afin d'en déterminer le degré d'adaptation culturelle et élaboration de matériel nouveau 4. Examen des services et établissements de soins destinés à la population générale et élaboration de moyens de les rendre plus accessibles à la clientèle autochtone 5. Mise en place de réseaux de partage d'information entre les communautés autochtones et la population générale et mise à profit des occasions de partenariat	1. Une gamme de modèles innovateurs et culturellement adaptés est mise à la disposition des Autochtones hors réserve afin de répondre à leurs besoins en ce qui concerne la violence familiale 2. Une meilleure mobilisation des ressources communautaires grâce à la présence de citoyens formés et bien renseignés sur les questions ayant trait à la violence familiale 3. Le matériel portant sur la violence familiale tient vraiment compte des besoins des Autochtones 4. Un assainissement de la collectivité du fait que les clients autochtones choisissent parmi une gamme diversifiée de programmes et de services culturellement adaptés 5. Meilleure coordination et meilleur partage des ressources et services 6. Meilleure connaissance chez les Autochtones hors réserve des programmes et services offerts et des mesures de prévention et de traitement de la violence familiale
	6. Sensibilisation des collectivités autochtones hors réserve au problème de la violence familiale et à ses effets sur les familles autochtones 7. Élaboration de stratégies communautaires, de plans d'action et de programmes cadres visant toute la question de la violence familiale		6. Diffusion d'information portant sur divers aspects de la violence familiale et sur les besoins de divers segments de la population autochtone hors réserve 7. Adoption de stratégies communautaires et de plans d'action visant la violence familiale	7. Les communautés autochtones et les organismes sont plus nombreux à disposer d'un programme cadre leur permettant d'aborder la question de la violence familiale

Indicateurs	1. Type de modèle par groupe autochtone et emplacement géographique 2. Sujets traités dans les programmes de formation, par collectivité 3. Type de matériel par sujet traité 4. Relations de travail avec les établissements et services destinés à la population générale, et services d'aiguillage 5. Réseaux créés et partenariats mis en oeuvre 6. Type de promotion et stratégies de diffusion de l'information 7. Stratégies communautaires mise en oeuvre	1/6. Groupes autonomes de femmes autochtones témoignant d'une participation active et d'une bonne représentation des femmes autochtones vivant hors réserve 1/6. Autochtones autodéclarés vivant hors réserve	1. Nombre de projets par modèle, par collectivité et par groupe autochtone 2. Nombre de personnes en formation, par sujet et par collectivité 3. Matériel d'information par type et par sujet 4. Nombre de projets par type de lien 5. Nombre et type de réseaux, nombre et type de projets de partenariat 6. Nombre et type de campagnes de promotion par sujet 7. Nombre de collectivités ou de groupes ayant réalisé des projets ou des stratégies	1 à 5, 7. Effets sur les prestataires de services 1 à 5, 7. Effets sur la clientèle autochtone 6. Effets sur les particuliers et les collectivités autochtones
Sources de données	1/6. DS et FRA 1/6. Personnel du Ministère	1/6. Lettres de constitution en société 1/6. Recensement de Statistique Canada et autres rapports de données	1/6. Rapport final d'activité 1/6. Suivi ponctuel auprès des groupes de femmes autochtones	1/6. Évaluation des programmes 1/6. Comparaison des rapports de données de Statistique Canada et des données de recensement 1/6. Diminution du nombre des plaintes formulées par la collectivité autochtone en raison du manque de services et de ressources appropriés

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
III : Programme du multiculturalisme : Initiatives de sensibilisation à la violence familiale visant surtout les minorités visibles et les collectivités ethniques, surtout celles dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français	1. Un numéro spécial multilingue de *Canadian Scene*, service de nouvelles et d'information, distribué à 450 journaux ethniques du Canada 2. Un communiqué d'intérêt public multilingue portant sur la violence familiale destiné à la télévision ethnique et aux stations de radio du Canada 3. Entrevues en diverses langues portant sur la famille saine et la prévention de la violence familiale diffusées au cours d'émissions de télévision et de radio ethnique 4. Une pochette d'information pour les professeurs d'anglais langue seconde visant à intégrer des renseignements sur la violence familiale dans les programmes d'initiation à la langue anglaise 5. Une pochette d'information pour les professeurs de français langue seconde visant à intégrer des renseignements sur la violence familiale dans les programmes d'initiation à la langue française	1. Environ 450 journaux ethniques dont le lectorat total s'établit à environ 2,5 millions de personnes 2. Les quatre grands réseaux de télévision multilingues (CFMT, CHIN, CJNT et la Chaîne multiculturelle Rogers) ainsi que les «créneaux» des collectivités chinoise, italienne, hispanique et portugaise 3. Directeurs de programmation des grandes stations de télévision et de radio multilingues de Toronto, Montréal et Vancouver 4. Environ 50 000 professeurs d'anglais langue seconde aux adultes au Canada 5. Environ 5 000 professeurs de français langue seconde au Québec	1. Publication gratuite d'un ou de plusieurs articles de *Canadian Scene* portant sur la violence familiale en français, en anglais ou dans une autre langue 2. Diffusion gratuite du communiqué d'intérêt public au cours des émissions multiculturelles 3. Des entrevues en langues étrangères pendant certaines émissions communautaires populaires portant sur la famille équilibrée (sans violence), sur les lois canadiennes qui traitent de violence familiale et les moyens de trouver de l'aide lorsqu'on est victime de violence familiale 4. Discussions dans les classes d'anglais langue seconde sur les lois canadiennes portant sur la violence familiale, les ressources auxquelles on peut s'adresser lorsqu'on est victime de violence familiale et l'importance des familles saines 5. Discussions dans les classes de français langue seconde sur les lois canadiennes portant sur la violence familiale, les ressources auxquelles on peut s'adresser lorsqu'on est victime de violence familiale et l'importance des familles saines	1. Meilleure compréhension de ce qu'est la violence familiale dans la société canadienne, de ses conséquences pour ceux qui s'en rendent coupables, et sur l'aide offerte aux victimes 2. Sensibilisation accrue au fait que la violence dans la famille est malsaine parce qu'elle peut faire éclater la famille 3. Meilleure compréhension des lois canadiennes qui protègent les femmes et les enfants contre les mauvais traitements et la négligence et du fait que ces lois s'appliquent à tous 4. Les étudiants qui s'initient à l'anglais langue seconde comprendront mieux les lois canadiennes qui traitent de violence familiale, les ressources auxquelles s'adresser pour trouver de l'aide, les conséquences que risquent les agresseurs et l'importance d'une famille saine 5. Les étudiants qui s'initient au français langue seconde comprendront mieux les lois canadiennes qui traitent de violence familiale, les ressources auxquelles s'adresser pour trouver de l'aide, les conséquences que risquent les agresseurs et l'importance d'une famille saine

Indicateurs	1. Production et diffusion d'un numéro spécial en dix langues ou plus 2. Production et diffusion d'un message d'intérêt public en dix langues ou plus et contribution non gouvernementale aux coûts de production 3. Des organismes communautaires dans trois grands centres canadiens se sont engagés à coordonner les contacts avec les médias et les entrevues 4/5 : Les réseaux d'enseignement du français et de l'anglais langue seconde se sont engagés à produire une pochette d'information et à en assurer la diffusion	1. Journaux ethniques inscrits sur une liste de distribution (nombre, langue) 2. Diffuseurs ethniques inscrits sur une liste de distribution (nombre, langue) 3. Étendue du contact avec les journalistes 4/5 : Étendue des activités de diffusion	1. Utilisation du numéro spécial par les journaux 2. Utilisation du message d'intérêt communautaire par les diffuseurs ethniques 3. Nombre/langue/public des entrevues 4/5 : Utilisation de la pochette d'information par les professeurs d'anglais et de français langue seconde	1. Effets sur les prestataires de services (demandes d'information ou d'aide provenant des collectivités ethnoculturelles ciblées) 2. Effets sur les prestataires de services (voir ci-dessus) 3. Effets sur les prestataires de services (voir ci-dessus) 4/5 : Effets sur les étudiants de français et d'anglais langue seconde
Sources de données	1. Rapports de *Canadian Scene* 2. Personnel du Ministère 3. Comptes rendus des coordonnateurs du contact avec les journalistes dans les trois grandes villes canadiennes 4/5 : Personnel des ministères	1. Comptes rendus de projet de *Canadian Scene* 2. Comptes rendus des sociétés de production 3. Comptes rendus des coordonnateurs du contact avec les journalistes 4. Rapports des groupes chargés de l'enseignement de l'anglais et du français langue seconde	1. Questionnaire aux journaux ethniques sur les effets à court terme de la campagne 2. Questionnaire aux diffuseurs ethniques 3. Questionnaire aux journalistes et à leurs interviewés ethniques 4/5 : Questionnaire aux professeurs d'anglais et de français langue seconde	1. Questionnaire* aux organismes de services ethnospécifiques, à *Canadian Scene*, au bureau régional du programme multiculturel et au comité consultatif de l'ILVF 3. Questionnaire* aux organismes de services ethnospécifiques, aux producteurs de messages d'intérêt public, au bureau régional du programme multiculturel et au comité consultatif de l'ILVF 4. Questionnaire* aux organismes de services ethnospécifiques, aux coordonnateurs du contact avec les journalistes, au bureau régional du programme multiculturel et au comité consultatif de l'ILVF 4/5 : Questionnaire* aux organismes de services ethnospécifiques, aux coordonnateurs du contact avec les professeurs d'anglais et de français langue seconde, au bureau régional du programme multiculturel et au comité consultatif de l'ILVF *ces quatre évaluations peuvent être traitées au moyen d'un seul questionnaire

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
IV : Stratégie de lutte contre la violence dans les médias : Favoriser la création d'une programmation de qualité destinée aux enfants en consacrant des fonds aux activités de production et en favorisant des partenariats Soutenir les activités provinciales d'élaboration et de diffusion d'émissions éducatives dans les écoles canadiennes (Maternelle - 12) Continuer de favoriser de fructueux partenariats visant à mieux sensibiliser la population à la violence dans les médias et à ses effets sur les enfants et la société Continuer de soutenir le Réseau de sensibilisation aux médias en sa qualité de principale source d'information sur les médias électroniques et de communication interactive pour les collectivités et les organismes éducatifs du pays	1. Production d'émissions télévisées/de vidéos, de messages publicitaires pour enfants qui véhiculent des messages de qualité, éducatifs et non violents	1. Les enfants, les parents, les prestataires de services et de soins aux enfants et la société dans son ensemble	1. Accroître la production d'émissions de qualité destinées aux enfants	1. Importante réduction de la quantité de violence dans les émissions télévisées destinées aux enfants
	2. Production d'une campagne d'intérêt public (à la télévision, à la radio, dans les journaux) mettant l'accent sur le problème de la violence dans les médias pour que les jeunes arrivent à mieux comprendre le fonctionnement des médias et les jugent d'un oeil plus critique. Le matériel imprimé pourrait être diffusé par le système scolaire	2. Les diffuseurs, les enfants, les parents, les prestataires de services et de soins aux enfants et la société dans son ensemble	2. Mieux sensibiliser la population sur la violence dans les médias et ses effets sur les enfants Mieux faire comprendre l'importance d'une bonne initiation aux médias pour les enfants et les parents	2. Modification des comportements sociaux à l'égard de la violence dans les médias (réduction de la tolérance du public à une programmation agressive et violente)
	3. Mettre à jour les recherches qui établissent le niveau de violence véhiculée par la télévision afin de mieux sensibiliser la population à cette violence et aux effets qu'elle peut avoir sur les enfants et la société	3. Les spécialistes, les parents, les prestataires de services et de soins aux enfants et la société dans son ensemble	3. Publication d'études qui font un lien entre la violence dans les médias et les comportements agressifs des enfants	3. Par l'information et des conseils pratiques, parvenir à réduire la violence dans les médias et dans la société
	4. Création de sites Internet consacrés à l'analyse et à la critique des médias afin qu'ils deviennent une force plus positive dans la vie des enfants	4. Les éducateurs, les étudiants, les parents, les prestataires de services et de soins aux enfants, les enfants et la société dans son ensemble	4. Créer des partenariats afin de maintenir l'engagement collectif envers la réduction de la violence dans les médias et dans la société	4. Donner à la population une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de ce qu'est la violence dans les médias, ses effets sur les enfants et les moyens de lutter contre elle
	5. Soutenir les mesures d'autoréglementation de l'industrie afin de réduire la violence dans les médias par recours au «V-chip» canadien et au système canadien de classification des émissions télévisées	5. L'industrie de la radio et de la télédiffusion, les décideurs et les stratèges, les parents, les prestataires de services et de soins aux enfants, les enfants et la société dans son ensemble	5. Mieux faire connaître à la population les mesures d'autoréglementation que s'impose déjà l'industrie de la radio et de la télédiffusion en ce qui concerne la réduction de la violence	5. Accroître l'utilisation des moyens déjà en place pour aider les Canadiens à intervenir contre la violence dans les médias
Indicateurs	1. Grâce aux subventions du fédéral, accroître le nombre des émissions, vidéos et messages publicitaires de qualité destinés aux enfants	1. Cote d'écoute des émissions pour enfants	1. La population générale demande des émissions de qualité et une programmation pour enfants moins violente	1. La programmation violente destinée aux enfants est refusée par un plus grand nombre de diffuseurs

2. Production et diffusion de messages d'intérêt public et mesure de leurs effets	2. Liste des diffuseurs bilingues participants	2. Les diffuseurs utilisent la campagne d'intérêt public pour créer des activités communautaires	2. Effet sur les intervenants de première ligne, les spécialistes et les groupes ayant reçu du matériel d'information imprimé (augmentation du nombre de demandes d'information sur la violence dans les médias)
3. Travaux de recherche indépendants	3. Demande d'information sur la question de la violence dans les médias (liste de distribution)	3. Le public demande une documentation imprimée afin de mieux se renseigner sur le fonctionnement des médias et leurs effets sur les enfants	3. La population connaît mieux les outils qu'elle peut utiliser pour contrer les effets sur les enfants de la violence dans les médias
4. Nombre de « visiteurs» du site Web du Réseau de sensibilisation aux médias et d'autres sites liés à la violence dans les médias	4. Accès aux sites Web d'initiation aux médias ou d'information sur la violence dans les médias par catégorie de gens (écoles, parents, élèves)	4. Les sites Web consacrés à la violence dans les médias ou à l'initiation aux médias sont fréquentés davantage	4. Augmentation du nombre de cours d'initiation aux médias inscrits dans les programmes d'études des écoles canadiennes
5. Modifications des politiques visant la violence dans les médias/évolution des mesures d'autoréglementation appliquées par l'industrie	5. Demandes formulées par la population canadienne : renseignements, accès à des mesures permettant de réduire la violence dans les médias ou d'en contrer les effets	5. La population comprend mieux les mesures d'autoréglementation qu'applique déjà l'industrie	5. La population canadienne comprend mieux comment fonctionnent le «V-chip» et le système canadien de classification des émissions télévisées et en perçoit mieux les avantages

Sources de données

1. Inventaire de la programmation éducative non violente	1. Inventaire de la programmation éducative non violente	1. Groupes de discussion/sondage téléphonique de l'opinion publique	1. Entrevues et examen des questionnaires remplis par les membres de l'industrie de la radio et de la télédiffusion
2. Examen de l'engagement des diffuseurs à l'égard des messages d'intérêt public et dossiers de distribution du matériel imprimé	2. Dossiers des sociétés de production de messages d'intérêt public	2. Liste d'activités communautaires	2. Entrevue individuelle avec certains prestataires de services, spécialistes, spectateurs, auditeurs et lecteurs de la documentation imprimée
3. Inventaire des sources de matériel imprimé donnant des renseignements sur la violence dans les médias	3. Liste de distribution et inventaire des sources de matériel imprimé donnant de l'information sur la violence dans les médias	3. Perception publique de la violence dans les médias évaluée selon les résultats des sondages et des groupes de discussion	3. Entrevues et examen des questionnaires adressés aux chercheurs et à la population générale
4. Dossiers d'accès au Réseau de sensibilisation aux médias	4. Dossiers d'accès au Réseau de sensibilisation aux médias	4. Sondages/groupes de discussion et entrevues avec les utilisateurs du Réseau de sensibilisation aux médias	4. Examen des crédits accordés aux écoles pour les cours d'initiation aux médias

5. Dossiers de documents ayant trait aux politiques et comptes rendus d'activités	5. Dossiers des demandes d'information adressées à l'industrie ou au gouvernement	5. Par des sondages et des groupes de discussion, mesures de la connaissance qu'a le public des mécanismes d'autoréglementation qu'applique l'industrie	5. Inventaire des ménages qui utilisent le «V-chip» et le système canadien de classification des émissions télévisées comme outils de lutte contre la violence dans les médias

Lu et approuvé _____ Date _____

Précisons que toutes les activités mentionnées plus haut s'inscrivent dans le contexte de la *Stratégie fédérale de lutte contre la violence dans les médias* dont la coordination revient à Patrimoine Canadien. Ces activités pourraient être subventionnées par des ressources ministérielles et contribuer à la réduction de la violence familiale bien qu'il ne s'agisse pas de leur objectif principal.

SANTÉ CANADA,
Direction générale de la Promotion et des programmes de la santé
Direction des stratégies et systèmes pour la santé

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux femmes*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Développement des ressources : - Mise à jour de Espoirs et déceptions dans le domaine des femmes battues - Inventaire annoté des ressources créées par le Réseau des centres de recherche sur la violence familiale - Suite à Joining Together Against Violence: An Agenda for Collaborative Action (ACSM)	Ressources à jour pour le CNIVF	- Population générale - Prestataires de soins de santé et de services sociaux - Chercheurs		- Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale - Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			- Appui de la population aux efforts de prévention et d'intervention - Élaboration de politiques et de programmes par d'autres paliers de gouvernement, les Premières nations, les ONG, les associations professionnelles, le secteur privé - Adoption de modèles d'intervention éprouvés - Création d'une banque de données afin que les partenaires du gouvernement fédéral puissent mieux traiter de la violence familiale
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux femmes*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Recherche en collaboration avec les comités consultatifs lorsqu'il y a lieu : - Guide pour médecins de famille - Enfants exposés à la violence - Violence pendant la grossesse - Violence familiale et milieu de travail - Violence faite aux femmes en milieu rural - Violence après la séparation et effets sur les enfants – étude bibliographique	Ressources à jour pour le CNIVF	- Médecins de famille, Collège des médecins de famille du Canada - Professionnels de la santé		- Sensibilisation de la population aux questions de violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			- Appui de la population aux efforts de prévention et d'intervention - Élaboration de politiques et de programmes par d'autres paliers de gouvernement, les Premières nations, les ONG, les associations professionnelles, le secteur privé - Adoption de modèles d'intervention éprouvés - Création d'une banque de données pour les partenaires du gouvernement fédéral
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux femmes*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Évaluation Synthèse du travail accompli par le réseau de cinq centres de recherche sur la violence familiale et leçons qu'il est possible d'en tirer	Publication portant sur les résultats des centres de recherche et destinée au grand public	- Personnel des centres de recherche - Autres réseaux de centres de recherche	Participation accrue de la population aux interventions en cas de mauvais traitements infligés aux femmes	- Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale - Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale - Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces et bien coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			- Appui de la population aux efforts de prévention et d'intervention - Élaboration de politiques et de programmes par d'autres paliers de gouvernement, les Premières nations, les ONG, les associations professionnelles, le secteur privé - Adoption de modèles d'intervention éprouvés - Création d'une banque de données afin que les partenaires du gouvernement fédéral puissent mieux traiter de la violence familiale
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux femmes*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Comptes rendus et consolidation : - Description de neuf programmes ou plus qui offrent des traitements aux abuseurs dans le cadre de programmes offrant aussi des mesures de soutien aux femmes et aux enfants victimes de violence - Rétrospective de l'évolution des maisons de transition et/ou d'hébergement au Canada	Ressources à jour pour le CNIVF		Participation accrue de la population aux mesures d'intervention en cas de mauvais traitements infligés aux femmes et aux enfants	- Sensibilisation de la population aux questions de violence familiale - Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			- Appui de la population aux efforts de prévention et d'intervention - Adoption de modèles d'intervention éprouvés
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux femmes*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Groupe de réflexion / d'experts sur des questions liées aux femmes en collaboration avec Coordination ILVF	Recommandations sur des questions nouvelles, directives	Responsables des programmes	- Formation d'un groupe chargé de guider l'élaboration de projets sur une période de cinq ans - Détermination des lacunes - Utilisation efficace des fonds	- Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces et bien coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	- Résultats intégrés à la programmation			- Banque de données qui sache aider les partenaires du gouvernement fédéral à mieux intervenir dans les questions de violence familiale
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux personnes âgées*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Collecte de données sur des questions ayant trait aux mauvais traitements infligés aux femmes	Données	- Ministères fédéraux participants - Population générale	Meilleure connaissance de l'étendue et de la nature des mauvais traitements infligés aux personnes âgées	- Sensibilisation de la population à la violence familiale - Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale - Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces et bien coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs				- Appui de la population aux efforts de prévention et d'intervention - Élaboration de politiques et de programmes par d'autres paliers de gouvernement, les Premières nations, les ONG, les associations professionnelles, le secteur privé - Adoption de modèles d'intervention éprouvés - Création d'une banque de données afin que les partenaires du gouvernement fédéral puissent mieux traiter de la violence familiale
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux personnes âgées*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Développement de ressources : - Synthèse des résultats de l'ILVF pour 1991-1995 ainsi que d'autres programmes fédéraux liés à la négligence et aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées - Mise à jour de Elder Abuse: A Discussion Paper (Mauvais traitements aux personnes âgées : document de travail)	Ressources à jour pour le CNIVF	Professionnels de la santé, population générale	- Orientation de la recherche - Information accessible aux prestataires de soins sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées	- Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale - Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces et bien coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			- Adoption de modèles d'intervention éprouvés - Création d'une banque de données afin que les partenaires du gouvernement fédéral puissent mieux traiter de la violence familiale
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux personnes âgées*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Diffusion du répertoire de ressources pédagogiques portant sur la prévention des blessures, la prévention de la criminalité et les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, en collaboration avec la Division du vieillissement et des aînés	Ressources pédagogiques		Élargir le public cible du répertoire	- Sensibilisation de la population aux questions de violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			- Appui de la population aux efforts de prévention et d'intervention - Adoption de modèles d'intervention éprouvés
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux personnes âgées*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Évaluer cinq documents ressources ayant trait aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées initialement rédigés à l'intention des professionnels de la santé	Rapport interne	Ministères participant à l'ILVF	- Participation accrue de la population aux interventions en cas de violence infligée aux personnes âgées - Détermination des pratiques exemplaires	- Sensibilisation de la population aux questions de violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			- Adoption de modèles d'intervention éprouvés - Création d'une banque de données afin que les partenaires du gouvernement fédéral puissent mieux traiter de la violence familiale
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux personnes âgées*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Groupe de réflexion/ d'experts sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, en collaboration avec Coordination ILVF	Recommandations sur les questions nouvelles, directives	Responsables des programmes	- Formation d'un groupe chargé de guider l'élaboration de projets sur une période de cinq ans - Détermination des lacunes - Utilisation efficace des fonds	- Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces et bien coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			- Création d'une banque de données afin que les partenaires du gouvernement fédéral puissent mieux traiter de la violence familiale
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – violence familiale*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Évaluation : - Évaluer dans quelle mesure les programmes d'études universitaires témoignent d'une vision interdisciplinaire de la violence familiale et recommander des améliorations - Examen critique permettant d'établir un lien entre les conférences de groupes familiaux comme moyen d'intervention et Joining Together Against Violence: An Agenda for Collaborative Action (ACSM)	Matériel pédagogique	Professionnels de la santé	- Meilleure compréhension de la violence familiale et de ses effets sur la santé - Détermination des pratiques exemplaires	- Sensibilisation de la population aux questions de violence familiale - Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux enfants*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Groupe de réflexion/d'experts sur la question des mauvais traitements infligés aux enfants	Recommandations sur les questions nouvelles, directives	Responsables des programmes	- Formation d'un groupe chargé de guider l'élaboration de projets sur une période de cinq ans - Détermination des lacunes - Utilisation efficace des fonds	- Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces et bien coordonnés dans le domaine de la violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			- Création d'une banque de données afin que les partenaires du gouvernement fédéral puissent mieux traiter de la violence familiale
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SANTÉ CANADA, Promotion et programmes de la santé, Direction des stratégies et systèmes pour la santé, Division des questions de santé, Prévention de la violence familiale, Recherche

OBJECTIF : *Entreprendre des travaux de recherche sur les conséquences pour la santé de la violence familiale faite aux femmes et aux personnes âgées – mauvais traitements infligés aux enfants*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Étude des conséquences économiques des mauvais traitements infligés aux enfants au Canada	Rapport	Stratèges, professionnels de la santé, population générale	- Meilleure compréhension des coûts des mauvais traitements infligés aux enfants - Meilleure évaluation	- Élaboration et mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale - Amélioration de la prévention et des interventions en cas de violence familiale
Indicateurs	- Demandes de ressources - Utilisation des ressources			
Sources de données				

Lu et approuvé _____ Date _____

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Objectif : Réduire la violence faite aux femmes et aux enfants[1]

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Évaluation du risque de violence familiale	• Évaluation spécialisée du détenu à son arrivée et, au besoin, en cours de détention • Formation du personnel	• Contrevenants de sexe masculin (incarcérés ou vivant dans la collectivité) • Personnel du SCC	• Sensibilisation accrue du personnel à la violence familiale • Repérage des contrevenants qui présentent un risque de violence faite aux femmes	• Connaissance précise du besoin en programmes de lutte contre la violence familiale dans la population carcérale • Mise en place des ressources nécessaires à la mise en oeuvre des programmes nécessaires
Indicateurs		• Nombre de contrevenants jugés à risque de violence familiale • Nombre d'employés formés, nombre de séances de formation, coût de la formation	Inscription dans le plan de gestion de cas d'une évaluation précise du risque que présente le contrevenant et orientation vers le programme approprié	Réduction du nombre d'incidents de violence faite aux femmes
Sources de données	• Formation	• Rapports de recherche • Banque de données sur le personnel	Rapports de recherche (si disponibles)	Rapports de recherche (si disponibles)

[1]Note : Comprend les enfants victimes d'agresseurs sexuels. Les programmes de lutte contre la « violence familiale» portent surtout sur la violence faite aux femmes. Le SCC n'offre plus de groupes d'entraide pour les enfants des hommes qui participent aux programmes axés sur la violence familiale.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Objectif : Réduire la violence faite aux femmes et aux enfants[1]

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Évaluation du risque de violence familiale	• Évaluation spécialisée du détenu à son arrivée et, au besoin, en cours de détention • Formation du personnel	• Contrevenants de sexe masculin (incarcérés ou vivant dans la collectivité) • Personnel du SCC	• Sensibilisation accrue du personnel à la violence familiale • Repérage des contrevenants qui présentent un risque de violence faite aux femmes	• Connaissance précise du besoin en programmes de lutte contre la violence familiale dans la population carcérale • Mise en place des ressources nécessaires à la mise en oeuvre des programmes nécessaires
Indicateurs		• Nombre de contrevenants jugés à risque de violence familiale • Nombre d'employés formés, nombre de séances de formation, coût de la formation	Inscription dans le plan de gestion de cas d'une évaluation précise du risque que présente le contrevenant et orientation vers le programme approprié	Réduction du nombre d'incidents de violence faite aux femmes
Sources de données	• Formation	• Rapports de recherche • Banque de données sur le personnel	Rapports de recherche (si disponibles)	Rapports de recherche (si disponibles)

[1]Note : Comprend les enfants victimes d'agresseurs sexuels. Les programmes de lutte contre la « violence familiale» portent surtout sur la violence faite aux femmes. Le SCC n'offre plus de groupes d'entraide pour les enfants des hommes qui participent aux programmes axés sur la violence familiale.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Objectif : Réduire la violence faite aux femmes et aux enfants

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Mise en oeuvre du programme d'intervention	• Programmes de faible, moyenne et forte intensité axés sur la prévention de la violence familiale offerts en milieu carcéral et dans la collectivité (60+ programmes à l'échelle nationale) aux contrevenants de sexe masculin • Programmes d'aide aux survivants de la violence offerts aux contrevenants de sexe féminin • Programmes axés sur la violence familiale en milieu autochtone • Programmes pour abuseurs sexuels[2]	• Contrevenants de sexe masculin (incarcérés ou vivant dans la collectivité) • Partenaires des contrevenants de sexe masculin inscrits à des programmes communautaires • Contrevenants de sexe féminin • Contrevenants autochtones • Abuseurs sexuels	• Modification des attitudes et des croyances menant à la violence faite aux femmes (contrevenants de sexe masculin) • Se remettre d'une situation de violence ou d'abus (programmes offerts aux survivants)	• Réduction de la récidive violente • Réduction de la violence faite aux femmes et aux enfants • Récupération (programmes offerts aux survivants de la violence)
Indicateurs		• Nombre de contrevenants qui terminent les programmes, nombre de programmes et coûts	• Réduction du risque et augmentation des chances de libération	Réduction du nombre d'incidents violents ayant pour cibles les femmes et les enfants
Sources de données		Système d'information sur les ressources affectées aux programmes : données annuelles sur les coût et le nombre de participants	Rapports de recherche (s'il y en a)	Rapports de recherche (s'il y en a)

[2]Les programmes offerts aux abuseurs sexuels seront déclarés; il est cependant impossible de ventiler ces résultats par type de crime ou par victime. Les victimes des abuseurs sexuels ne sont pas toujours des femmes ou des enfants.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Objectif : Réduire la violence faite aux femmes et aux enfants

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Recherche, évaluation et démarches d'accréditation	Travaux de recherche, évaluation des programmes, vérifications internes, examens visant l'accréditation des programmes	Personnel du SCC, chercheurs, comité(s) interministériel(s) sur la violence familiale	Information mise à la disposition des responsables afin d'améliorer l'efficacité des programmes et des activités	Amélioration des normes et des politiques des programmes. Amélioration de l'efficacité et de la rentabilité des programmes
Indicateurs	Rapports publiés, s'il y en a	Rapports publiés, s'il y en a	Rapports publiés, s'il y en a	Rapports publiés, s'il y en a
Sources de données	Personne responsable de l'examen	Personne responsable de l'examen	Personne responsable de l'examen	Personne responsable de l'examen

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

OBJECTIF : *De fournir des prêts afin d'aider les groupes de parrainage à réparer et à améliorer les maisons d'hébergement et pour fournir des unités supplémentaires*

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Programme d'amélioration des maisons d'hébergement	Unités réparées Unités supplémentaires Investissement ($) par maison d'hébergement	Maisons d'hébergement subventionnées Collectivités touchées Besoins en réparation satisfaits	Améliorations pour les clients Amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées Augmentation du nombre de clients	Plus de visibilité pour le secteur des maisons d'hébergement Visibilité accrue pour le Programme fédéral de lutte contre la violence familiale
Indicateurs	Nb de maisons réparées Nb et nature des unités supplémentaires $/projet PAMH	Nb de maisons d'hébergement subventionnées % des maisons d'hébergement subventionnées % des unités subventionnées Nb de collectivités supplémentaires $/besoins de réparation PAMH	% de clients dans les maisons d'hébergement du PAMH % d'augmentation des unités accessibles aux personnes handicapées % d'augmentation des clients	Réduction des frais d'exploitation % des maisons d'hébergement touchant des subventions fédérales
Sources de données	Données des programmes de la SCHL	Données des programmes de la SCHL Statcan THS* Évaluations précédentes	Évaluations précédentes Données THS 1998	Statcan THS* Données des programmes de la SCHL

Lu et approuvé _____ Date _____

*Le sondage Statcan THS 1998 servira à l'élaboration d'indicateurs pour le rapport annuel de 1998-1999. Des comparaisons temporelles avec les données de 1992-1993 serontfaites en vue du rapport annuel de 1998-1999.

STATISTIQUE CANADA

STATISTIQUE CANADA

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Enquête 1997-1998 sur les maisons de transition	• Liste à jour des maisons d'hébergement pour femmes battues et leurs enfants - 1997 • Document de consultation - 1997 • Questionnaire final - 1998 • Fichier de données - 1998 • Tableaux sur support papier - 1998 • Fiches d'information (nationales et provinciales/régionales) - 1998 • Rapport/articles publiés - 1998-1999	• GTI sur la violence familiale • SCHL • Centres de recherche sur la violence familiale • Associations provinciales de maisons de transition • Maisons d'hébergement pour femmes battues et leurs enfants • Médias/Population • Gouvernements provinciaux/territoriaux responsables de la santé, de la justice, des services sociaux et de la situation des femmes	• Tableau précis et relevé des tendances sur la question des maisons d'hébergement pour femmes battues et leurs enfants, notamment un profil des services offerts, le nombre de femmes et d'enfants desservis et un profil de la clientèle • Produits d'information précis, pertinents et opportuns	• Prise de décisions éclairée en ce qui concerne les services résidentiels destinés aux femmes battues et à leurs enfants • Sensibilisation de la population

Indicateurs

• Degré de satisfaction des clients • Mesure de la qualité des données • Mesure du degré d'actualité des données	• Résultats des consultations officielles • Nombre de produits réalisés et distribués • Mesure de la couverture médiatique • Nombre de demandes d'information

Sources de données	• Consultations • Mesure du temps écoulé entre la période de référence et la date de publication • Taux de réponse et couverture	• Consultations • Système de suivi médiatique (STC Communications) • Information du système canadien de justice pénale et services au client • Centre de distribution (STC et CNIVF)

Lu et approuvé _____ Date _____

STATISTIQUE CANADA				
Activités	**Résultats**	**Population cible**	**Effets à court terme**	**Effets à long terme**
Violence familiale : Un profil statistique	• Rapport distribué sur support papier et électronique (annuel)	• GTI sur la violence familiale • Gouvernements et organismes participant à l'élaboration de politiques et de programmes visant la violence familiale • Établissements d'enseignement • Médias/Population	• Tableau précis et actuel de la situation et tendance	• Population mieux informée • Prise de décisions plus éclairée

Indicateurs	• Degré de satisfaction de la clientèle	• Mesure de la couverture médiatique • Nombre de rapports produits et diffusés
Sources de données	• Consultation	• Systèmes de suivi Internet (STC) • Système de suivi des médias (STC Communications)

Lu et approuvé _____ Date _____

STATISTIQUE CANADA

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Améliorations apportées à l'Enquête sociale générale sur les risques de dangers et d'accidents afin de mieux saisir les situations de violence conjugale et de violence faite aux personnes âgées	• Documents de consultation - 1997 • Élaboration de nouvelles questions - 1997 • Questionnaire final - 1998 • Publication des points saillants et des tableaux - 1999-2000 • Consultation des microfiches par la population - 2000 • Articles publiés et communications faites dans des congrès - 1999-2000	• GTI sur la violence familiale • Gouvernements et organismes responsables de l'élaboration des politiques et des programmes • Établissements d'enseignement • Médias/Population	• Tableau précis et actuel de la situation en ce qui concerne la violence conjugale et la violence faite aux personnes âgées • Lacunes comblées dans l'information sur la violence familiale • Publication de produits précis et actuels sur la question de la violence conjugale et de la violence faite aux personnes âgées	• Décideurs éclairés • Population mieux informée

Indicateurs	• Degré de satisfaction de la clientèle • Mesure de la qualité des données • Mesure du degré d'actualité des données	• Nombre de produits réalisés et diffusés • Mesure de la couverture médiatique • Nombre de demandes d'information
Sources de données	• Consultations • Mesure du temps écoulé entre la période de référence et la date de publication • Taux de réponse et couverture	• Consultation • Système de suivi des médias (STC Communications) • Information et services au client

Lu et approuvé _____ Date _____

STATISTIQUE CANADA

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Étude de faisabilité :Par le biais de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants, mesure des mauvais traitements infligés aux enfants	• Rapport final et recommandations - 1998	• Comité directeur de l'ELNE • Haute direction de Statistique Canada • GTI sur la violence familiale	• Échanges sur les aspects méthodologique et éthique d'une enquête auprès des enfants portant sur les mauvais traitements • Recommandations de diverses approches de mesure des mauvais traitements infligés aux enfants	• Découverte d'approches nouvelles et mieux adaptées afin de mesurer l'incidence des mauvais traitements

Indicateurs	• Degré de satisfaction des clients	
Sources de données	• Consultation	

Lu et approuvé _____ Date _____

STATISTIQUE CANADA

Activités	Résultats	Population cible	Effets à court terme	Effets à long terme
Étude de faisabilité :Par le biais de l'Enquête nationale sur la santé de la population, mesurer les mauvais traitements infligés aux personnes âgées en établissement	• Document de consultation • Rapport final et recommandations	• GTI sur la violence familiale • Comité directeur de l'ENSP • Haute direction de Statistique Canada	• Échanges sur les aspects méthodologiques d'une enquête auprès des personnes âgées en établissement sur le sujet des mauvais traitements subis • Recommandation d'approches permettant de mesurer l'incidence et la prévalence des mauvais traitements infligés aux personnes âgées	

Indicateurs	• Degré de satisfaction des clients	
Sources de données	• Consultation	

Lu et approuvé _____ Date _____